

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE QUOTIDIEN

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

En marge des protestations de Saint-Henri

Si les autorités municipales avaient su prévoir — Avertissements

L'agitation continue dans Saint-Henri contre la construction des voies aériennes du C. N. R. Nous avons déjà exprimé notre avis à ce sujet.

Si l'on s'obstine à réclamer l'enfouissement des voies, il arrivera de deux choses l'une: ou la Commission des chemins de fer, qui se prononce en dernier ressort passera outre et de précieux efforts auront été perdus; ou elle accordera gain de cause aux protestataires et des délais considérables résulteront de la modification des plans.

L'agitation de Saint-Henri et des quartiers avoisinants découle donc de l'incurie de l'administration municipale, qui ne s'est pas corrigée depuis.

Les travaux seront retardés, le coût en sera accru et des centaines d'artisans de tout métier seront privés d'emploi à une période où le chômage est particulièrement cruel.

Dans le public, on relie cette agitation à l'opposition du principal concurrent du C. N. R. On raconte même que sir Henry Thornton, très avisé, est allé en Angleterre bien moins pour traiter avec les obligataires du Grand-Tronc et du Grand-Tronc-Pacifique qu'avec les actionnaires du C. P. R.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la gare projetée a été localisée de telle sorte qu'elle ajoutera sensiblement à la congestion dans le centre de la ville et que les nouvelles avenues prévues par le plan n'arriveront pas à compenser ce surcroît de congestion.

Les preuves en abondent: achèvement sans cesse remis de la rue Sherbrooke (pendant qu'on parle d'un grand boulevard), approches du nouveau pont, rampe du nouveau pont, agrandissement du marché Bonsecours, parcs laissés en friche, voilà autant de travaux urgents qui chôment.

Pour terminer sur une note gaie, nous allons raconter un fait qui nous a été conté par un ecclésiastique fort estimable. A l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Hochelaga, il y a un carré de boue de cinquante pieds par vingt environ.

L'ingénieur en chef a tellement à courir à cause de ses diverses fonctions extra-municipales, il a tellement les pieds partout qu'il ne peut avoir la tête nulle part.

Si ce que l'échevin de Saint-Henri soutient, en plein conseil, est vrai, la différence entre les plans, devis et contrats et les travaux réellement exécutés est à l'occasion considérable.

Louis DUPIRE

ceau de M. Côté: Les ombres qui passent se meuvent sur la rivière Nicolet, tels de longs fantômes sombres; les vieux boulevards montent sur leur écorce rugueuse les blessures que leur ont faites le temps et les hommes; les troupeaux près de l'étang paissent sous un soleil de midi; les vagues bouillonnent au flanc de la montagne (Marine); La débâcle sur la rivière Nicolet nous saisit: on croirait entendre les craquements de la glace et le murmure des eaux avides de s'évader; enfin, Les meules, Le chemin montant à la ferme Beaudet, l'Érablière en automne, avec ses petites chaudières et son feuillage multicolore. Les dernières lueurs sur le lac Mayou, Le coucher du soleil en septembre, qui se détache en orange sur un bois sombre et un ciel vert, tout, en un mot, nous donne l'illusion que nous voyons réellement ces bois, ces eaux, ces ciels.

M. Suzor Côté n'eût-il astreint son talent qu'à la traduction exacte de cette âme de la nature canadienne qu'il serait déjà un grand artiste; mais il a fait plus et mieux: dans cette nature qu'il glorifie, il a écouté battre le cœur d'un peuple et il en fait passer le rythme (dans ses toiles) sous les grossiers vêtements de Jean-Baptiste Taillon, d'Édras Cyr, de Napoléon Laliberté, du Père Tigrène Pépin, du Père Cholette; ou dans la poitrine du petit bébé rose à la tête brune qui dort paisiblement (Innocence) et dans celle de La mère Chapdelaine, qui n'a plus qu'un souffle. Avec ces faits et des souvenirs, M. Côté fait de la vie, lorsqu'il nous montre, par exemple (dans ses oeuvres de bronze) un groupe d'Indiennes avec leurs figures indéchiffrables qu'on dirait taillées à la hache, ou qu'il nous présente Le portageur, suivant péniblement un sentier sauvage, les épaules courbées sous le faix et le front ridé par l'effort.

Les oeuvres de M. Suzor Côté, qu'elles soient peinture, dessin, bronze ou pastel, sont, toutes, d'un puissant intérêt pour l'étranger désireux de connaître de près le peuple des temps quasi légendaires de notre colonie; mais pour nous, Canadiens, l'oeuvre de M. Côté est plus précieuse et remue des fibres plus intimes encore. Tout en faisant revivre sous nos yeux la vie de nos ancêtres, elle nous fait constater que, chez nous, naissent des artistes qui n'ont rien à envier à leurs confrères d'outre-mer.

M. Côté est un artiste bien à nous: il est de chez nous et — ce qui est mieux — il nous aime, il nous aime à ce point qu'il nous a fait un cadeau: un tableau qui nous fait voir un de nos ancêtres, un de nos pères, dans son atelier, à son chevalet, à son easel, à son chevalet, à son easel.

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

En Beauce

Le candidat ministériel à la prochaine élection provinciale, en Beauce, M. Bouffard, aura pour adversaire un autre libéral, M. Fortin, auquel s'est rallié un troisième libéral, M. Cliche, qui aspirerait à la tête des deux premiers à se faire choisir par les députés du parti à leur dernière réunion. M. Houde fait entendre qu'il n'y a encore rien de décidé quant à une candidature conservatrice, — cela se fera demain, — mais que peut-être les conservateurs de la Beauce laisseront les deux libéraux se disputer seuls le mandat. Ce serait en cas de une querelle de famille, les deux adversaires se disputant à qui est le plus ministériel. Dans les circonstances, il n'est pas impossible que le cabinet dise aux candidats de se débattre seuls. Car s'il allait en sens inverse et que l'un passât, la gauche aurait l'occasion de dire qu'en réalité le ministère a perdu la bataille. A ce que l'on sait, la lutte sera vive entre MM. Bouffard et Fortin, — entre le haut et le bas du comté; et M. Fortin, qui a un journal à lui, ne devra pas manquer de le faire donner à fond contre son adversaire.

Une Barbe-Bleue

Il y avait les femmes de Barbe-Bleue. Il y aura désormais les maris de Barbe-Bleue. Car une femme des États-Unis, qui a trente-trois ans, vient d'épouser son septième mari. Elle en a perdu six autres, qui sont morts; les quatre autres, elle en a divorcé. Rassurante perspective pour le septième; ou la mort, ou le divorce. Quand il aura vécu quelque temps avec cette Barbe-Bleue, il se peut qu'il envisage l'une des deux parties de cette alternative avec plaisir. Et cette femme, sans doute déterminée à avoir le plus de maris qu'elle peut, continuera sa course aux mariages. Mais peut-on appeler mariage une série d'unions aussi précaires, que le langage populaire désigne d'un tout autre nom, — plus juste, s'il sonne plus vulgaire?

Collaborateurs

Le Soleil, dans un de ses récents numéros, donne la liste de ses collaborateurs, ce qui ne manque pas d'intérêt. On y trouve les noms de plusieurs jeunes journalistes de carrière, dont quelques-uns ont été à l'emploi d'autres quotidiens et dont certains, même, ont jadis écrit au Devoir. Dans le cas de l'un d'eux en particulier, que le Soleil vient d'attacher à sa rédaction, il ne lui ménage ni les éloges ni la réclame; et c'est très bien pour notre ancien camarade. Le Soleil serait tout de même assez égaré de reproduire ce qu'il écrivait de ce nouvelliste dans ses

Pourquoi l'Église a institué l'Index?

Une lettre du cardinal Merry del Val

Nous avons annoncé la nouvelle édition de l'Index. Le cardinal secrétaire d'Etat Office a écrit en tête du livre la préface suivante, que nous reproduisons d'après la traduction française (Croix, de Paris):

Au cours des siècles, la sainte Église a subi de graves, de terribles persécutions et, au fur et à mesure, fit se lever des héros qui scellèrent de leur sang la foi chrétienne; mais aujourd'hui l'enfer lui livre une bataille bien plus effrayante, lutte aussi détournée et trompée que dangereuse et c'est par la mauvaise presse. Nul péril plus grave ne menace l'intégrité de la foi et des mœurs; et c'est pourquoi la sainte Église ne cesse de le rappeler aux chrétiens et de les mettre en garde.

UN DROIT AUSSI ANCIEN QUE L'ÉGLISE

Dès les premiers temps, bien que les écrits fussent plus rares en l'absence des moyens modernes de publicité, les fidèles furent mis en garde par l'autorité légitime contre les livres erronés et immoraux. Déjà l'apôtre des Gentils obtint, grâce à son ardente adjuration, que les néophytes d'Éphèse jetassent publiquement au feu les livres superstitieux (Actes des apôtres, XIX, 19). A l'exemple d'un tel maître, les pasteurs des âmes et surtout les Souverains Pontifes n'épargneront pas leur peine pour écarter des lectures mauvaises les âmes rachetées, non pas par un or ou un argent corrompible... mais par le sang précieux du Christ offert comme agneau sans tache. (Épître de saint Pierre, I, 19).

Du Concile de Nicée, qui interdit la Thalle d'Arius, du Pape Anastase qui condamna les oeuvres d'Origène parce qu'elles "nuiraient plus aux simples qu'elles ne profiteraient aux savants", de saint Léon le Grand qui interdit, à Rome, les écrits des manichéens et enjoignit aux évêques espagnols de s'élever contre les écrits des riscalanistes, jusqu'à la lettre publiée récemment par la Congrégation du Saint-Office contre la littérature sensuelle et mystico-sensuelle, il n'est pas possible de tracer même un aperçu de tout ce que le Saint-Siège a fait

colonnes de rédaction il y a quelques mois alors qu'il le prenait à partie de façon tout à fait injuste. Ce journaliste n'était alors, si l'on croit le Soleil, ni si bien renseigné ni si hautement réputé qu'aujourd'hui dans le monde des chroniqueurs parlementaires. Il avait, il est vrai, le grave tort, à l'époque, de n'être pas du Soleil. Et le journal où il écrivait en toute liberté était de son trop indolent. Souhaitons à ce rédacteur, ainsi qu'à ses nouveaux camarades, d'avoir là-bas la liberté d'allures qu'il eût à Montréal. Et, tandis que le Soleil est en train de verser de la lumière sur le personnel de sa rédaction, de prendre dans ses confidences ses lecteurs, qu'il aille un peu plus loin dans la voie des propos amicaux; qu'il donne suite à cette promesse, qu'il fit il y a déjà des mois, alors que M. Parent vendit ses parts, par la Congrégation du Saint-Office, contre la littérature sensuelle et mystico-sensuelle, il n'est pas possible de tracer même un aperçu de tout ce que le Saint-Siège a fait

Contraste

Alors qu'il n'était pas encore pour la seconde fois premier ministre du Royaume-Uni, M. MacDonald écrivait, à la demande d'un Américain de Londres, un article de journaux sur un quotidien d'Amérique. Il n'avait convenu d'aucun prix. Le journaliste publia l'article et fit tenir un chèque de mille dollars à M. Ramsay MacDonald. Sa secrétaire trouva le chèque élevé. Sur les indications du chef travailliste elle le retourna au quotidien en question, lui écrivant que, par inadvertance, l'on avait mis un zéro de trop sur le chiffre; cela faisait \$1,000 au lieu de \$100. Le journal renvoya le chèque au montant de \$1,000, affirmant qu'il n'y avait aucune erreur et que l'article valait ce prix. Sur quoi M. MacDonald pria qu'on lui fit un chèque de \$100 et non de \$1,000, parce que sa situation de chef de parti lui interdisait d'accepter des honoraires aussi élevés. M. Lloyd George, alors qu'il n'était pas premier ministre, mais venait de cesser de l'être, n'eut pas de tels scrupules à monnayer sa signature. Il vendit un jour au New York Times, à prix fort, toute une série d'articles à venir sur les événements politiques d'Angleterre — articles qu'il ne donna jamais, parce qu'une autre agence de presse lui en offrit davantage, ce qu'il accepta sans atermoiement. Cela fit, du reste, une assez mauvaise impression, à l'époque, dans le monde des journaux. Mais M. Lloyd George n'est pas journaliste et se dit sans doute que lui est une manière de surhomme que les usages courants du monde de la presse ne sauraient lier d'aucune façon.

contre les publications offensant les dogmes de foi et les règles de la morale. Qu'il suffise d'une brève énumération: la Sacrée Congrégation de l'Index, instituée par le saint Pape Pie IV, les Index de livres prohibés, publiés par autorité de Paul IV, de Pie IV, de Clément VIII, d'Alexandre VII, de Benoît XIV, de Léon XIII; en outre, la Constitution Sollicita ac provida donnée par Benoît XIV, en juillet 1753, qui prescrit la méthode à suivre pour l'examen et l'interdiction des livres; l'Encyclique Christianae reipublicae salus, que Clément VIII adressa en novembre 1766 à tous les évêques pour leur ordonner "d'écarter le troupeau du Seigneur à eux confié de la lecture des livres pernicieux", la Constitution Officiorum ac munerum par laquelle le grand Pape Léon XIII promulgua "les Décrets généraux sur la prohibition et la censure des livres". (Les deux Constitutions Sollicita ac provida et Officiorum ac munerum furent ensuite reproduites dans toutes les éditions de l'Index jusqu'à la présente). Tout cela prouve surabondamment la vigilance qu'a toujours observée le Siège Apostolique Romain et quel soin il a toujours pris pour employer les paroles mêmes de l'immortel Benoît XIV, "d'éloigner les fidèles de la lecture des livres qui auraient pu nuire aux esprits simples ou non avertis, et les imprégner d'opinions et de théories qui s'opposent soit à l'intégrité de la morale, soit aux dogmes de la religion catholique".

POURQUOI ELLE L'EXERCE

L'Église ne pouvait pas agir autrement, elle que Dieu a constituée maîtresse inflexible et guide assuré des fidèles, qu'il a dotés dans ce but de tous les moyens nécessaires ou utiles et qui à la devoir, par conséquent le droit sacré, d'empêcher l'erreur et la corruption de pénétrer, sous quelque forme qu'elle se cachent, dans le bercail de Jésus-Christ pour le contaminer.

LA LIBERTÉ N'EST PAS ENTRAVÉE, MAIS SAUVEGARDEE

Que l'on ne dise pas que la condamnation des livres mauvais est une violation de la liberté, une lutte contre la lumière de la vérité, par suite, l'Index des livres prohibés est un attentat permanent au progrès des lettres et des sciences.

Tout d'abord, comme cela est évident, personne n'enseigne plus haut que l'Église catholique cette vérité que l'homme a été doté par Dieu de la liberté et personne plus qu'elle n'a défendu ce don excellent de Dieu contre qui osa le nier ou le diminuer en quelque manière. Seuls les esprits infectés par le libéralisme peuvent voir dans le frein mis au libertinage par le pouvoir légitime une atteinte à la liberté, comme si par le fait qu'il est le maître de ses actes, l'homme était autorisé à faire toujours ce qui lui plaît.

A ce sujet, Léon XIII, cette grande lumière, a écrit de sages paroles: "Il n'y a rien de plus dangereux ni de plus faux que d'affirmer ou de penser que l'homme, parce que libre par nature, doit être en dehors de toute loi; si cela était, il faudrait en conclure que la liberté requiert de ne pas être soumise à la raison, alors qu'il est absolument vrai que l'homme doit se soumettre à la loi, pour cela même, qu'il est libre de sa nature." (Encycl. Libertas, 20 juin 1888).

Ainsi, comme cela apparaît clairement, lorsque l'autorité compétente interdit par une loi coercitive la diffusion des erreurs doctrinales, toujours nuisibles certes, mais pernicieuses surtout quand elles concernent la religion, et qu'elle cherche à retirer de la circulation les écrits de nature à faire perdre la foi ou bien à corrompre les bonnes mœurs, elle ne combat pas la liberté dont l'exercice consiste dans le choix des meilleurs moyens d'obtenir le salut éternel; bien au contraire, elle la sauvegarde contre les erreurs dans lesquelles l'humaine faiblesse pourrait facilement l'entraîner.

L'ÉGLISE NE CRAINT PAS LA LUMIÈRE

Les livres irréligieux et immoraux sont parfois écrits dans un style séducteur, ils traitent souvent de sujets qui caressent les passions charnelles ou flattent l'orgueil, ils tentent toujours, par d'habiles artifices et des astuces de tout genre, d'enlaver l'esprit et le cœur des lecteurs imprudents; aussi, est-il naturel que l'Église, comme une mère prévoyante, avertisse par d'opportunes prohibitions ses fidèles de ne pas approcher de leurs lèvres le coupe séduisant du poison. Ce n'est donc pas par crainte de la lumière que le Saint-Siège interdit la lecture de certains livres, mais en vertu de ce zèle dont Dieu l'anime et qui ne tolère pas la perte de ses âmes; elle sait d'ailleurs par l'expérience que l'homme, déboué de la justice originelle, est fortement incliné au mal et, par suite, un besoin extrême de protection et de défense. Du reste, combien la répression de la mauvaise presse est nécessaire pour le bien public et comment elle s'accorde avec une juste liberté, les gouvernements civilisés eux-mêmes l'ont montré, surtout en ces derniers temps; ils ont recouru, pour la protection des lois et la tranquillité publique, avec une

Pour fêter notre vingtième anniversaire

Une série d'offres à nos vieux abonnés - Pour le renouvellement de leurs abonnements - Pour le recrutement d'abonnés nouveaux

Nous l'avons déjà dit: le principal objectif que nous poursuivons, à l'occasion de notre vingtième anniversaire, c'est la hausse de notre tirage, — condition d'une plus large influence.

Nous demandons à tous ceux qui croient le journal utile de nous aider à atteindre cet objectif.

Pour leur faciliter le travail, nous consentons sur tous les abonnements nouveaux, — payés d'avance, cela va de soi — qui nous seront adressés d'ici quelques semaines, une coupure d'une piastre, — que les abonnements soient pour le Canada, les États-Unis, l'Empire britannique ou les pays de l'Union Postale, pourvu qu'ils nous arrivent au moins par couples.

Pour \$10, \$15, \$20, on peut ainsi obtenir 2, 3 ou 4 abonnements nouveaux pour le Canada; pour \$12, un abonnement canadien et un abonnement pour les États-Unis et l'Empire britannique; pour \$14, un abonnement canadien, plus un abonnement pour les pays dits d'Union Postale.

Et ainsi de suite, en multipliant autant qu'on le voudra le nombre des abonnements.

POUR LES ANCIENS ABONNÉS

Et voici qui est d'un intérêt particulier pour les abonnés actuels:

Cette coupure d'une piastre s'appliquera à tous les renouvellements, à la condition que chacun de ces renouvellements soit accompagné d'au moins un abonnement nouveau et qu'il soit aussi payé d'avance.

Qu'on en profite donc!

POUR LES AUTRES SERVICES

Il va de soi aussi qu'un bon moyen encore d'aider le journal, c'est d'encourager ses services accessoires: librairie, imprimerie, voyages.

Qu'on suive les annonces particulières qui renseignent sur leurs projets et leur activité.

rigueur inconnue à l'Église, jusqu'à la censure préventive.

En outre, la valeur littéraire ou scientifique, même si elle est réelle, ne peut certainement légitimer la diffusion d'un livre contraire à la religion et à la saine morale; dans ce cas même, il faudrait au contraire une mesure de répression d'autant plus efficace que les mailles de l'erreur sont plus fines et les charmes du mal plus séduisants.

LES ÉDITIONS DE LA BIBLE

Ce que beaucoup ne comprennent pas et ce que les non-catholiques considèrent comme le plus grave abus de la Curie romaine, selon leur expression, c'est que l'Église s'est opposée à l'édition et à la lecture de la sainte Écriture en langue vulgaire.

En réalité, il ne s'agit là que d'une calomnie. Pendant les douze premiers siècles, la lecture des Saintes Écritures était très familière aux chrétiens, comme en témoignent les homélies des saints Pères et les sermons des orateurs sacrés du moyen âge; et l'autorité ecclésiastique n'intervint jamais pour l'empêcher. Ce fut seulement à la suite des abus des hérétiques, spécialement des vaudois, des albigois, des wiceliftes et en général des protestants (lesquels devant le peuple s'efforcèrent au moyen de mutilations sacrilèges et d'interprétations arbitraires, de trouver dans la Bible cet appui que l'histoire leur refusait irrémédiablement), que les Pontifes et les Conciles se trouvèrent à plusieurs reprises contraints de régler et même parfois d'interdire la traduction de la Bible en langues vivantes. Nul ne peut nier, en effet, que beaucoup d'hérésies ne soient nées de l'abus du texte divinement inspiré, ce que déclarait déjà d'une manière générale saint Augustin: "Les hérésies, ces dogmes pervers enlacent les âmes et les jetant dans l'abîme, ne sont nées que si les Écritures, honnêtes en elles-mêmes, sont comprises d'après une mauvaise interprétation et si ce qui est mal compris dans ce texte est l'objet d'une affirmation téméraire et audacieuse." (Traité XVIII sur saint Jean, I).

Pourtant, il ne serait pas juste de dire que l'Église ait absolument interdit les Bibles en langue vulgaire: il suffira de rappeler que durant les soixante-dix ans qui s'écoulèrent entre l'invention de l'imprimerie et la publication de la version allemande de Luther, plus de 200 éditions de la Bible dans les diverses langues courantes s'étaient répandues dans le public, d'après les approbations de l'Église.

L'ÉGLISE, REMPART DE LA BIBLE

Ceux qui veulent donner en nourriture au peuple la Sainte Écriture sans aucun contrôle sont aussi les partisans du libre examen, qui est le principe le plus absurde et le plus subversif qui existe. Eux, les faux défenseurs du livre inspiré qui tiennent la Bible comme l'unique source de la Révélation divine, ils lancent leurs sarcasmes et leurs insultes banales contre l'Église catholique romaine; mais il est clair comme le jour et même plus encore qu'au milieu des systèmes si disparates de l'hérésie, l'intégrité canonique de la Bible, sa divine inspiration, son inébranlable vérité historique et dogmatique sont, cha-

que jour, davantage mises en doute ou bien niées ouvertement. Et, tandis que de toutes parts les Livres Saints sont attaqués, en particulier, par ceux-là mêmes qui prétendent y trouver l'unique base de la vraie foi et qui espèrent en vain unir sur ce point par un lien sacré les diverses sectes de la Babylone acatholique, une seule puissance résiste et les sauve de la ruine en les maintenant intacts dans leur autorité primitive: c'est l'Église romaine à qui Dieu les a confiés.

CONCLUSION

Tout cet exposé avait pour but de détruire les objections qui, par la manière dont elles sont proposées ou soutenues, auraient pu faire impression sur quelques fidèles catholiques. Mais c'est aux bons fils de l'Église que s'adresse ce discours, à ces fils dévoués qui écoutent volontiers la parole du bon Pasteur, Jésus, et de son Vicaire sur terre, à ceux-là, en un mot, qui hors le cas de vraie nécessité ou le Saint-Siège a coutume de dispenser, observent scrupuleusement toutes les règles de l'Index, s'abstenant de lire ou encore seulement de conserver les livres condamnés d'une façon ou de l'autre par l'Église.

Dans le but de faciliter à leur bonne volonté l'observation de ce grand et important devoir, le Saint-Père Pie XI, glorieusement régnant, suivant les traces de tant de ses illustres prédécesseurs, a ordonné une nouvelle édition de l'Index des livres prohibés, laquelle, après corrections et retouches opportunes, vient de paraître, munie de son autorité apostolique.

Notre Concours

Le prix de la maison Omer De Serres Le classement des réponses à notre concours des noms historiques est maintenant terminé. Les juges se rassembleront sous peu pour la distribution des prix aux heureux gagnants dont les noms seront connus la semaine prochaine. Voici l'intéressante lettre que nous recevons de la maison Omer De Serres, Ltée:

Messieurs, Nous avons suivi avec plaisir votre concours des noms de l'histoire du Canada. Le sujet choisi est des plus louables et nous vous en félicitons. Déposer une leçon d'histoire, mettre en évidence les bâtisseurs de la nation et les propagateurs de la foi, c'est bien là l'oeuvre d'un journal comme le vôtre. Nous sommes heureux de contribuer à votre concours en offrant comme prix une lampe électrique de \$20. Agréés l'expression de nos sentiments distingués. OMER DE SERRES, Ltée, par J.-A. Laperrière.

Les conférences

Henry Longfellow et les Acadiens

CONFERENCE DU R. F. BERNARD, G.S.V., A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Chargé par la Faculté des Lettres de la deuxième conférence libre de l'année, le R. F. Bernard vient de donner, à l'Université de Montréal, une étude sur "Henry Longfellow, bienfaiteur des Acadiens". Voici un résumé de cette étude:

A l'automne de 1829 — il y a exactement cent ans — revenait d'Europe, après un stage de quatre ans, un jeune homme que le collège Bowdoin de la ville de Brunswick, Maine, enrôla immédiatement parmi ses professeurs, lui confiant sa chaire des langues modernes. C'est ainsi qu'à vingt-deux ans, sous l'égide de ses anciens maîtres, Henry Longfellow débutait dans la vie active.

Il était né à Portland, Maine, au bord de l'océan dont toute sa poésie redit l'écho grave. Son père, l'avocat Stephen Longfellow, comptait parmi ses ascendants John Alden et Priscilla Mullins, deux des passagers du Mayflower qui, avec le capitaine Miles Standish et le pasteur Brewster, abordèrent au rocher de Plymouth le 21 décembre 1620. Lorsque Henry Longfellow publia, en 1858, The Courtship of Miles Standish, mille souvenirs de famille, venus de son ancêtre John Alden, se mêlaient au récit des austères amours du capitaine puritain.

A quatorze ans, le jeune Henry fut conduit par son père au collège Bowdoin, fondé à Brunswick par l'ancien gouverneur du Massachusetts James Bowdoin, fils d'un bourgeois de la Rochelle que la révélation de l'Édit de Nantes, en 1685, avait éloigné de sa patrie. Tâche enfant blond, apte de la solitude, le futur poète fut reçu au collège Bowdoin par le président William Allen, ancien élève de l'Université Harvard, dont les vingt années de régence, de 1819 à 1839, affirmèrent dans son collège les idées et les méthodes puisées à l'université-mère déjà vieille de deux siècles.

Henry Longfellow parcourut en quatre ans le cycle des études du collège Bowdoin. Il y eut pour condisciples et amis l'historien Abbott, le futur président des États-Unis Franklin Pierce (1853-1857), et surtout le romancier Nathaniel Hawthorne, son ami de trois ans, qui lui voua une indéfectible amitié. Pendant les quatre années d'étude en Europe qui suivirent son séjour au collège, Longfellow se lia aussi d'étroite amitié avec Washington Irving, l'auteur déjà réputé du Sketch Book.

De retour au pays natal en 1829, le jeune professeur de langues modernes travailla cinq ans auprès de ses anciens maîtres avant d'accepter une chaire à l'université Harvard de Boston. Pour occuper plus dignement encore ce dernier poste, Longfellow entreprit un deuxième voyage d'étude en Europe, voyage qu'assombrit la mort soudaine de sa jeune épouse, Mary Storer Poller. Mais ce malheur n'outa pas un délicat poème: Footsteps of Angels.

Installé en 1836, et pour dix-sept ans, dans sa chaire des langues modernes à Harvard, le poète de trente ans, mûri par l'épreuve, inaugura en même temps une période nouvelle de sa vie littéraire. Sa vision s'élargit, sa main se fait plus sûre. Les Vols de la Nuit, de charmantes Ballades datent de cette époque. Une jeune Bostonnaise, Elizabeth Appleton, sœur de l'écrivain Thomas Appleton, devint en 1843 la seconde compagne du poète. Les deux époux allèrent habiter à Cambridge, près de l'université Harvard, un manoir historique alors connu sous le nom de Craigie House, aujourd'hui fier de son appellation: Longfellow's Home.

C'est à Craigie House, sur les bords de la rivière Charles, que Longfellow passa le reste de sa vie; c'est là que grandirent ses cinq enfants, deux garçons et trois filles; c'est là aussi que virent le jour ses poèmes sur l'esclavage, ses délicates et vivantes peintures de bonheur familial et surtout, en 1847, l'immortel poème qui devait consacrer sa gloire: Evangeline.

Retiré de l'enseignement en 1854, Longfellow, encore en pleine maturité de son talent, se consacra librement à d'autres travaux de longue haleine comme The Song of Hiawatha, la plus parfaite des épopées inspirées par la vie indienne d'autrefois. Mais de douloureux événements attristèrent l'automne de sa carrière. Ce fut d'abord, en 1860, la guerre de Sécession qui lui prit son fils Charles; puis, l'année suivante, un fâcheux accident lui enleva sa femme, brisée vive, au soir du 4 juillet, en s'amusant avec ses fillettes. Pour réagir contre sa douleur et se rattacher à une vie qui devait se prolonger vingt et un ans, le poète quinquagénaire publia, en 1863, The Tales of a Wayside Inn, contes à la Hoffmann où revit une figure acadienne d'autrefois, le baron de Saint-Castin. Le 21 mai 1864, Longfellow, avec ses amis Whittier, Emerson et Lowell, accompagna au cimetière de Concord, Mass., la dépouille mortelle de son cousin Hawthorne, le vieil ami à qui il était redevable du thème de son Evangeline. Enfin, en 1868, avant de prendre une définitive retraite, le poète de Cambridge voulut revoir l'Europe qu'il visita avec ses trois filles. Londres, Paris, Berlin lui firent fête. Partout, le noble vieillard auréolé de gloire apparut comme l'un des plus grands poètes spiritualistes d'un siècle envahi par le matérialisme.

Rentré dans son cher nid de Cambridge, Longfellow y tint la plume jusqu'à sa dernière heure. Il y mourut paisiblement le 24 mars 1882, à l'âge de 75 ans. Dans la seconde partie de sa conférence, le R. F. Bernard a clos une rapide analyse du poème Evangeline par quelques considérations sur le symbolisme contenu dans l'ouvrage:

"Evangeline, dit-il, la douce et pure fiancée qui sacrifie son repos, ses forces, sa vie entière à un premier et unique amour, n'est-ce pas le vivant symbole du peuple acadien brutalement arraché à ses foyers, entraîné en exil sur de lointains rivages, et qui, partout, porte dans son cœur l'image de sa patrie, de cette belle Acadie où le ramène irrésistiblement toutes les forces du souvenir? Revenant aux bords brumeux d'où partirent leurs ancêtres, les fils des exilés de 1755 n'ont pas repris possession des vallons fleuris d'Annapolis et des grasses prairies de Grand-Pré, qu'embaumait les rejets des pommiers français d'autrefois. Ils ont dû chercher ailleurs des terres moins fertiles, négligées par le vainqueur. Mais, telle l'illusion qui vint, un instant, dorer le souvenir de Gabriel expirant sur son lit d'hôpital, des tableaux anciens, des visions de paradis perdu hantent le mémoire de l'Acadien qui promène par les villes bruyantes sa nostalgie d'un calme village bercé par la rumeur des flots."

Pour avoir su traduire avec sincérité et chaleur de sentiment, dans une langue riche et limpide comme son âme, la pensée profonde d'un peuple martyr, Henry Longfellow s'est acquis, avec l'admiration universelle, la gratitude de toute âme française. Le bon vieillard aux yeux bleus, à la longue chevelure de neige, dont le souvenir, depuis quarante-sept ans, plane sur l'ancien manoir de Cambridge, le sympathique et gentil poète d'Evangeline mérite à juste titre d'être salué comme un insigne bienfaiteur du peuple acadien.

Note — Le prochain cours public d'histoire de l'Acadie aura lieu à l'Université de Montréal le mercredi soir, 18 décembre.

Mouvement des navires

L'Athenia, de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Halifax aujourd'hui. L'Ausonnia, de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax demain. Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean demain. Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Saint-Jean demain. Le "Megantic", de la compagnie White Star, arrivera à Liverpool demain. Le "Baltic", de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à New-York dimanche. Le "Galedonia", de la compagnie Anchor, parti de Glasgow, arrivera à New-York dimanche. Le "Laconia", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à New-York dimanche. Le "Minnekahda", de l'Atlantique Transport, parti de Londres, arrivera à New-York dimanche.

Chez les comptables

L'Association des Comptables agréés de la province de Québec a été par un grand dîner, hier soir à l'hôtel Windsor, le 50e anniversaire de sa fondation. Le banquet était présidé par M. A. A. Gowen, président de l'Association, qui avait à ses côtés, M. A.-R. McMaster, nouveau trésorier provincial, M. Camillien Houde, maire de Montréal; M. Georges Hogg, maire de Westmount; M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont; M. C.-E. Gravel, président de la Chambre de Commerce de Montréal, Georges Gonthier, contrôleur fédéral des finances; George C. McDonald, président du Board of Trade; Henri Laureys, directeur des Hautes Etudes Commerciales; Harvey E. Crowell, président de l'Association des Comptables Agréés du Dominion; F. H. Hurdman, président de l'Institut Américain des Comptables; S. G. D. Fife, vice-président de l'Institut des Comptables Agréés de l'Ontario; A. F. C. Ross, secrétaire honoraire du comité canadien de l'incorporation des comptables et vérificateurs.

CONGRES EUCHARISTIQUE de CARTHAGE PELERINAGE NATIONAL CANADIEN organisé et dirigé par LE DEVOIR avec le concours Le Droit, Ottawa; L'Evangeline, Moncton; Le Progrès, Chicoutimi; La Liberté, Winnipeg; Le Patriote, Prince Albert; La Survivance, Edmonton

60 jours tous frais compris à bord du "MEGANIC" White Star Line De Montréal et retour à Québec ou Montréal PREMIERE CLASSE \$850. CLASSE TOURISTE \$760. FRANCE - SUISSE - ITALIE (BAVIERE - ALSACE) TUNISIE - ALGERIE

5 jours à Paris 5 jours à Rome 5 jours à Tunis (Congrès de Carthage) 5 jours Tunisie-Algérie Pèlerinages à Lourdes et Lisieux Assistance à la PASSION d'Oberammergau VOYAGE FACULTATIF ALLEMAGNE (Le Rhin) HOLLANDE-BELGIQUE Expositions d'ANVERS et de LIEGE -15 jours- \$140.

LE DEVOIR 430 - Notre-Dame Est Montréal

Le groupe MacAlpine à Cranberry Portage Cranberry Portage, Man. 6. — Le colonel C. D. H. MacAlpine, et quatre de ses compagnons: le capitaine S. R. MacMillan, pilote, d'Edmonton; Alex Milne, mécanicien, de Winnipeg; le colonel Robert F. Baker, ingénieur de St. Catharines, Ont. et E. A. Broadway, géologue, de Winnipeg, sont arrivés hier en avion de Stoney Rapids, Saskatchewan, après une envolée de 450 milles.

Le service postal de Victoriaville

Les manufacturiers et les marchands de Victoriaville se préparent à envoyer à M. Peter J. Veniot, ministre des postes, une lettre pour réclamer un service postal plus rapide entre cette ville et les autres endroits de la province. Ils prétendent que les lettres et les colis postaux prennent trop de temps à atteindre leur destination et ceci à cause de la lenteur de la poste. Plusieurs autres corps publics ont déjà protesté auprès du ministre des postes et il semble que ces protestations se généralisent dans la province.

Deux duchesses à bord du Duchess of Richmond

Parmi les passagers du "Duchess of Richmond", paquebot du Pacifique Canadien qui arrivera à Saint-Jean demain, il y a Sa Grandeur Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, et Sa Grandeur Mgr Kidd, évêque de Calgary.



Le docteur BUNDY ALLAN, élu président de la Société des Radiologistes de l'Amérique du Nord.

Docteurs, Consultez!!! ETABLISSEMENTS GAIFFE, GALLOTT & PILON 34, Blvd de Vaugrand - Paris XVème Rayons X, Diathermies Electrothérapie GALLOIS & CIE (Rhône) Ultra-violet, Infra-Rouges Lampes ascitiques pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz. Prix et conditions les plus avantageux. Devis et catalogues sur demande. Service d'un ingénieur électro-radiologiste. Agence générale pour le Canada: PAUL CARDINAUX D.E. "PRECISION FRANÇAISE" 3458, St-Denis MONTREAL HA. 3257

Vol de \$3,000 à la ganterie Galibert Des marchandises évaluées à \$3,000 ont été volées à la Galibert Glove Works Limited, entre 3 heures et 3 heures, hier matin. On a escaladé l'échelle de sauvetage et enfoncé une fenêtre au troisième étage. Les employés se sont rendu compte du vol en arrivant pour leur ouvrage, hier matin.

Léger tremblement de terre à Sherbrooke Sherbrooke, 6 (S.P.C.) — On a ressenti un léger tremblement de terre dans la ville de Sherbrooke, hier avant-midi.

Quartier Ville-Marie Le comité des citoyens du quartier Ville-Marie se réunira lundi soir, à 8 heures.

Café St-Jacques 415, RUE STE-CATHERINE EST (près St-Denis) LE PLUS GRAND LE PLUS LUXUEUX RESTAURANT à prix populaire (CUISINE CANADIENNE) Table d'hôte 40¢ Avec bière ou vin 50¢ et à la carte MUSIQUE Pour banquets, réceptions, mariages, etc., dans nos salles ou en dehors — Appelez Harbour 1633

BUREAUX CLASSEURS CHAISES J.A. Elder & Co 634 rue Notre-Dame Ouest Montréal

Pour la GORGE Pour les BRONCHES pour les VOIES RESPIRATOIRES LES PASTILLES VALDA SONT SANS ÉGALES En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUMMET 84, St. Paul St. Est. MONTREAL

HOTEL — RESTAURANT FRANÇAIS 1284 ST-DENIS, MONTREAL Chambres: \$1.50 et plus Repas: \$0.50, \$0.75, \$0.90 et "à la Carte" Cabaret "Au Matou Botté"

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241*.)

La solution de l'épineux problème des étrennes

Pourquoi trouvez-vous ce Jour de l'An haïssable? Parce qu'il vous amène la corvée du choix des étrennes. Jouissez donc pleinement de cette fête; nous pouvons vous en indiquer le moyen. Avec un peu d'argent et moins d'ennuis, vous pouvez vous procurer des cadeaux d'une valeur inestimable, sûrs de plaire, et de plaire indéfiniment. Au Service de Librairie du DEVOIR il n'y a pas d'encombrement et vous pouvez même commander par la poste ou par téléphone.

- Toute commande est livrée, en ville. Album de luxe, couverture pleine toile, format 8 x 11, au comptoir \$1.50, par la poste, \$1.75. Les saintes gardiennes: sainte Jeanne d'Arc, sainte Geneviève, sainte Odile. Poèmes de A.-P. Garnier. Beaux hors-texte en couleurs et nombreux dessins en noir, de Maurice Lalau. Histoire de la sainte Bible, par M. le chanoine Pinault; 100 gravures, d'après Gustave Doré. Format 9 x 11 1/2, grds caractères, cartonnage fort, dos toile. Albums à 75s au comptoir et 90s par la poste. Le Semaine de Suzette, vingt-cinquième année, premier semestre. Cartonnage fort, dos toile, format 9 x 12. Romans enfantins, comédies et monologues, modes de la poupée, jeux de plein air et d'appartement, recettes et devinettes, histoires illustrées en noir et en couleurs. Le Semaine de Suzette, vingt-quatrième année, deuxième semestre. L'Ancien Testament, raconté aux enfants, par le chanoine Pinault, 50 gravures d'après Gustave Doré, fort cartonnage, couverture en couleurs. Histoire sainte en images, couverture toile, format 10 x 15, illustrations en couleurs. Fables de La Fontaine, illustrées par Benjamin Rabier, 70 fables. Albums fortement cartonnés, format 10 x 13, enrichis de nombreuses illustrations en couleurs. Au comptoir 75s, par la poste, 90s. Je saurai lire, Alphabet méthodique et amusant par un papa, nombreuses gravures par Robert Sallés. Je sais lire, lectures et scènes enfantines, par un papa, vingt jolies histoires, ornées de beaux dessins en couleurs de Robert Sallés. Contes de Perrault, avec de nombreuses illustrations en noir dans le texte et hors-texte en couleurs, par Maby. Tout le monde connaît et admire les étonnantes compositions de Benjamin Rabier, le meilleur des dessinateurs humoristes français: Gédéon s'amuse, Gédéon comédien, Le fond du sac, Ecoutez-moi, Aristide et Bobino, Gédéon Mécano. Albums à 35s au comptoir et 45s par la poste. Romans en images, série d'un genre tout nouveau: vrai spectacle de cinématographe. Chacun en 100 pages, format 7 x 11, fortement cartonné, fait défiler près de 400 gravures de Damblans. L'histoire écrite en légendes, est de conteurs à l'imagination féconde et grands amis des enfants: Miette et Janet, par Max Colomban; Histoire de trois enfants russes, par Max Colomban; Bernard et Lelette, par Max Colomban; L'île du bonheur, par Max Colomban; Le signe rouge, par Alice Pujot; Le secret de Pallahor, par Myriam Catalany; Le maître de l'espace, par Myriam Catalany; La tour des aigles, par Alice Pujot; Le mystère de Golconde, par Alice Pujot; Vers Poasis, par Alice Pujot. Le roi de l'or, par Alice Pujot. A B C, illustrations de Georges Frédéric, texte de Mme G. Frédéric, très intéressant pour les tout-petits. Alphabet par Benjamin Rabier, belles illustrations en couleurs. Albums à 25s au comptoir et 30s par la poste. Les chansons de Bécausse, texte de Ch. Magué, musique de Francisque Darcieux, jolies illustrations en couleurs, 15 chansons. Un chasseur à courre chez lord Pington. Lord Pington chasse le tigre, dessins et texte du Baron Marcel de Vinck. Suzette en vacances, (1928), format 5 x 7, broché, 186 pages. Collection Georgie, cartonnage fort, illustrations en couleurs: Georgie à la mer, Georgie au jardin zoologique, Georgie à la montagne, Georgie au jardin public, Dick et Georgie, Georgie au cirque. Albums cartonnés à 25s chacun, plus 5s pour frais de port. Format 8 x 10 1/2, nombreuses illustrations en couleurs par Jorjic: Marie aux sabots de bois se gage, Les dernières places de Marie aux sabots de bois, Perrine, la petite laitière, Les sept jours de Kette, Tintin Gorin, Bre Ke Kes Coas-Coas, Cours sélect, La pension des oiseaux. Autres albums cartonnés à 25s chacun plus 5s pour le port. Format 8 1/2 x 11, nombreuses illustrations en couleurs, par Benjamin Rabier: Oscar, roi du désert, Charlot est un phénomène, Clémentine, Rabougri, chat de gouttière, Rouquinot, le lutin du bois, Un rude lapin. Collection de la Cigogne, brochée, format 8 1/2 x 11, illustrations en couleurs: Les terrifiants aventures d'un petit poussin, Marionnettes, Le cheval de bois qui avait un cœur. Albums à 15s franco: Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, illustrations. Pour les petits, abécédaire illustré, par L. Marcenay, format 7 x 10, illustrations en couleurs. Petits amis des pays lointains, par M. O'Neil, format 7 x 10, illustrations en couleurs. Petits amis de tous pays, par la même, même description que le précédent. Voyages extravagants de Ninette, par la même, Aventures de Jeannot l'intrépide, et Jeanne d'Arc. Albums à .08s franco ou 2 pour .15s, format 5 x 7, illustrations en noir et en couleurs: La journée d'Arlette, Nell et Mouche, Alphabet des jeux, l'Alphabet au jardin, Le chat botté, Le petit chaperon rouge, Les carnassiers, Fables d'Esop (2 parties), Fables de La Fontaine (2 parties), Le petit chat blanc, Le tambour, Deux bonnes mamans. Albums à .10s, format 6 1/2 x 10, joliment illustrés en couleurs: Alphabet des oiseaux, Alphabet de mes poupées, Alphabet des animaux domestiques, Alphabet du petit soldat. Albums à colorier, 10s chacun, format 5 1/2 x 8: Une leçon de musique, La carotte, Guillaume Tell, Jean fait du modelage. Albums à colorier, 10s chacun, format 8 x 5 1/2. Le petit coloriste, (quatre albums différents). Albums à colorier, 10s chacun, format 7 x 10: Je sais peindre des oiseaux; Je sais peindre des animaux; Je sais peindre des fleurs; Je sais peindre des fruits. Albums d'Images d'Epinal, format 12 x 16, sous jolie couverture en couleurs, environ 12 histoires par album. Quatre différents, 25s chacun. Histoire de France, format 12 x 16, belle couverture en couleurs, 28 pages avec de nombreuses illustrations, au comptoir et par la poste, .35. Les paraboles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, format 12 x 16, belle couverture en couleurs, 24 planches en couleurs, par V. Huen, au comptoir et par la poste, .35s. La vie héroïque de Jeanne d'Arc, format 8 x 11 1/2, 12 planches, par Victor Huen, avec texte en gros caractères. Au comptoir et par la poste, .15s. Albums en images cartonnés en couleurs, dos toile. Environ 25 histoires par album. Images d'Epinal. Quatre albums différents. Au comptoir et par la poste, 25s chacun. Contes de fées, Contes de Perrault, albums fortement cartonnés, format 6 1/2 x 10, huit contes illustrés en couleurs. Au comptoir et par la poste, .40s. Les mêmes contes, format 6 x 8 1/2, au comptoir et par la poste, .30s. Les mêmes contes, format 5 x 7, au comptoir et par la poste, .20s. Onze contes de fées sous même enveloppe, illustrés en couleurs, format 5 x 7 1/2, au comptoir, .30s, par la poste, .35s.

Un établissement qui reflète l'esprit de Noël. Que vous êtes chic en tenue de soirée! Que faut-il pour être chic? Un Tuxedo seyant à la coupe impeccable. Les vêtements de soirée Fashion-Craft, à la dernière mode jusque dans le détail, sont irréprochables sous tous rapports. Remarquable qualité à partir de \$35. FAITES VOS ACHATS DE BONNE HEURE! Voyez nos articles et accessoires — Bonneterie — Chapeaux spécialement étudiés pour lui faire plaisir. Lechasseur Limitée 281 rue Ste-Catherine Est Une rue à l'ouest de la rue St-Denis

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires HARBOUR 5555 302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

NUAGEUX ET NEIGE... MAXIMUM ET MINIMUM... BAROMETRE...

La lutte entre libéraux dans la Beauce

"J'ai crevé l'abcès", déclare M. Edouard Fortin, en ajoutant qu'il ira jusqu'au bout - "Il faut balayer la clique" affirme à son tour M. Léonce Cliché, autre libéral dissident - "Je mettrai ma maison au jeu pour revendiquer la liberté du peuple" - Le préfet du comté, un libéral notoire, présidait l'assemblée de M. Fortin, hier à Valley Junction

Québec, 6 (D.N.C.) - M. Edouard Fortin, avocat et journaliste, a précisé sa déclaration de guerre à une assemblée tenue au Manoir Biledeau, hier après-midi, à Valley Junction, et présidée par M. T. Poulin, un libéral notoire lui aussi et préfet du comté. M. Fortin luttra jusqu'au bout, qu'il y ait ou non un candidat oppositionniste, afin de sauvegarder les droits du peuple, à l'exemple de ses ancêtres. Il a vainement demandé à l'élu de la convention, Me P.-H. Bouffard, de respecter la parole de son père. Elu de la convention, reprend-il, mais, il n'a eu que 64 voix sur un total de 138. Lors de la convention, continuait-il, j'ai crevé l'abcès, et le 16 au soir, quand nous amputerons le vieux chémin libéral (du comté de Beauce) dont la branche morte qui te tue, le vieux chémin libéral reprendra une nouvelle vigueur. D'autre part, M. Fortin a été assuré, parce qu'il a déclaré ne point lâcher prise d'ici à la fin de la vocation, de l'appui de Me Léonce Cliché, autre libéral dissident, qui a réproché la convention parce qu'elle n'était pas une convention.

Le procès d'Astroof

La Cour d'assises a continué à instruire cet avant-midi le procès d'Henry Astroof accusé de possession illégitime de drogues. Mes Bertrand et Monette qui occupent respectivement pour la couronne et pour la défense ont passé une grande partie de l'avant-midi à argumenter sur la production de photographies tendant à faire identifier l'accusé. Le concierge d'une maison à appartements a rendu témoignage au cours de l'avant-midi. Me Bertrand voulait lui faire identifier l'accusé au moyen d'une photographie. Le concierge a dit qu'il n'était pas trop sûr que c'était lui. Me Monette s'est objecté à ce que l'avocat de la couronne confronte le témoin avec une déposition qu'il avait donnée intérieurement. Le juge Wilson est intervenu pour conseiller à Me Bertrand de faire identifier, si c'était possible, l'accusé par le concierge qui l'avait vu en trois ou quatre circonstances lorsqu'il allait lui payer le prix de son appartement. C'est dans cet appartement que les officiers de la police montée avaient saisi une forte quantité de drogues. L'accusé n'était pas présent au moment de la saisie, et ce n'est que sur les indications du concierge que les officiers ont réussi à le retracer.

L'assurance contre le chômage en Angleterre

Londres, 6 (S. P. C.) - Le parti travailliste parlementaire a décidé aujourd'hui de n'insister sur aucun amendement d'un caractère financier au bill d'assurance contre le chômage, mais d'aider à le faire passer aussi rapidement que possible. La réunion d'aujourd'hui soulève beaucoup d'intérêt à cause du retrait hier par le gouvernement d'une clause de ce bill au sujet de la déqualification des personnes dont les efforts pour trouver de l'emploi seraient jugés insuffisants. Le gouvernement, acculé à une défaite immédiate, a dû sacrifier la clause. Il semble que la réunion d'aujourd'hui a été convoquée pour expliquer la demande très appuyée dans le parti, pour la réduction de six à trois jours du temps de chômage avant d'avoir droit à des bénéfices, coté de 4,000,000 de livres, et que, comme l'a dit M. Snowden, il n'y a plus d'argent disponible pour les fins de ce bill.

M. Marler visite le Japon occidental

Tokio, 6 (S.P.C.) - M. Herbert Marler, ministre canadien au Japon, est de retour d'un voyage dans le Kansai ou Japon occidental. Il a visité Osaka, Kobe, et toutes les principales villes. Il a rencontré partout les hommes de la politique et de la finance ainsi que les citoyens canadiens ou britanniques de la région. Son voyage avait pour but de réunir des renseignements de première main sur cette partie du Japon.

Cosgrave et René Bazin créés docteurs en droit de l'Université de Dublin

Dublin, 6 (S.P.A.) - A cause de son voyage aux Etats-Unis, M. de Valera, président de l'Université de Dublin, n'a pas présidé à la collation du grade de docteur en droit au président Cosgrave. C'est le professeur Merriman qui a présidé la cérémonie. MM. G.-K. Chesterton, Hilaire Belloc et René Bazin ont également été faits docteurs en droit de la même université.

Le roi d'Italie présentera les princes de la maison de Savoie à Pie XI

La cérémonie aura lieu demain au Vatican ROME, 6. (S.P.A.) - Le roi Victor-Emmanuel présentera demain à S.S. Pie XI son fils unique, le prince héritier Humbert, ainsi que les autres princes de la maison de Savoie. Cette visite, qui n'aura pas l'éclat de celle d'hier se fera d'après le même cérémonial. Elle servira à resserrer les relations amicales entre la Papauté et la maison de Savoie. Le Pape recevra le roi et le prince dans la salle du Trône où ils se rendront en passant par la salle des Tapisseries. L'entrevue, contrairement à celle d'hier, ne sera pas secrète. Le roi présentera les princes à Sa Sainteté. Le roi et sa suite rendront ensuite visite au secrétaire d'Etat papal, le cardinal Gasparri. Et ils iront prier au tombeau des saints Apôtres avant de retourner au Quirinal, sans apparat.

Moukden approuve l'accord préliminaire sino-russe

MOUKDEN, 6. (S.P.A.) - Le conseil politique de Moukden a envoyé aujourd'hui un message à Moscou indiquant qu'il approuve l'accord préliminaire conclu entre les délégués russes et chinois pour le règlement du différend au sujet du chemin de fer oriental chinois.

Mgr Melanson, vicaire général de Chatham

Une lettre circulaire reçue de Chatham annonce la nomination de M. l'abbé Arthur Melanson, curé de Campbellton, N.-B., au poste de vicaire général du diocèse de Chatham. Mgr Melanson remplace Mgr Dugal, décédé dernièrement à Saint-Basile de Madawaska. Le nouveau vicaire général sera aussi administrateur du diocèse pendant l'absence de Sa Grandeur qui s'embarque à Halifax le 9 courant pour son voyage ad limina.

Les croiseurs français

Paris, 6 (S.P.A.) - Un rapport adopté par le comité naval de la Chambre française des députés dit que la France doit construire des croiseurs supérieurs au nouvel Admiral Scheer et au Leipzig, de la marine allemande. "Il est indispensable qu'en 1931 la France commence à construire des navires de guerre meilleurs que les meilleurs d'Allemagne", dit le rapport. Il recommande l'approbation du programme de construction du gouvernement pour 1930, soit un croiseur de 10,000 tonnes, six destroyers, six sous-marins, et plusieurs auxiliaires, le tout se totalisant à 48,000 tonnes.

Calles s'embarque pour l'Amérique

Paris, 6 (S.P.A.) - A l'occasion du départ de Calles, ancien président du Mexique, le ministre du Mexique a donné un grand banquet d'adieu. Le général s'est embarqué hier sur le Bremen à Cherbourg.

M. O'Hara succède à M. Robinson

Ottawa, 6 (S.P.C.) - M. F. C. T. O'Hara, sous-ministre du commerce, a confirmé hier la nouvelle de la nomination de M. F. J. Rathbone en qualité d'assistant commissaire du grain. Il succède à feu James Robinson.

La N.-Zélande nomme un commissaire au Canada

Wellington, N.-Z., 6 (S.P.A.) - M. J. W. Collins, secrétaire du ministère de l'Industrie et du commerce, a été nommé commissaire commercial de la Nouvelle-Zélande au Canada. Après avoir établi un bureau canadien, M. Collins fera un rapport sur les perspectives d'augmenter le commerce de la Nouvelle-Zélande dans l'Est des Etats-Unis.

Des grèves en Grèce

Salonique, Grèce, 6 (S.P.A.) - Les employés de tramways se sont mis en grève pour sympathiser avec les employés de tramways et du gaz à Athènes. Les étudiants de l'Université de Salonique font une grève de 12 heures pour sympathiser avec leurs camarades d'Athènes qui ont eu maille à partir avec la police de cette ville.

Moukden accepte

Moukden, 6 (S.P.A.) - Le conseil de Moukden a décidé de ne pas s'opposer à la réinstallation d'Emshanoff, ancien gérant et d'Eismantoff, ancien assistant gérant du chemin de fer de Mandchourie, à d'autres postes. En retour, la Russie promet de ne pas faire de propagande dans la région du chemin de fer sino-russe. Teng Yun-Sheng, commissaire chinois des affaires étrangères à Harbin, représentera le gouvernement de Moukden dans les nouvelles conférences sur l'accord sino-russe.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

DANS LE DIOCESE DE MONTREAL. Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ont été nommés: Messieurs les abbés Henri Deslongchamps, curé de St-Antoine; Georges Thuot, principal de l'Ecole Normale de Saint-Jérôme; Arthur Palement, aumônier à la maison-mère des Soeurs Grises; Henri McLaughlin, chapelain au Mont-Sainte-Marie; Ernest Courso, vicaire à Sainte-Clotilde, Montréal; Pierre-Paul Lacombe, vicaire à Ste-Clotilde; Edouard Dagenais, vicaire à St-Jean-Berchmans; J.-B. Moreau, vicaire à Saint-Louis de France; Ls-Philippe Allaire, vicaire à N.-D. de Saint-Rosaire; Lionel Gobier, vicaire à St-Edouard; Emile Filion, vicaire à Ste-Philomène; Elisée Choquette, vicaire à Laprairie; Lionel Beaudry, chapelain chez les Soeurs de la Providence, à Laprairie; Eugène Demers, vicaire à St-Nicolas; Ls-Philippe Roy, vicaire à St-Jean-Baptiste, Montréal; Chs-Edouard Poirier, vicaire à Laprairie; Alexandre Blain, vicaire à Contrecoeur.

Trois hauts fonctionnaires de Verdun congédiés

Le nouveau secrétaire de la ville de Verdun, M. F. Black, qui avait remplacé M. Wishart; MM. W. Wilson, paie-maitre et A. Sénécal, comptable au département de la trésorerie, ont été remerciés de leurs services à la suite d'une réunion du conseil tenue en comité hier soir. Cette décision a ensuite été rendue publique.

Mlle Marjorie Charland, secrétaire de M. Wishart, qui avait aussi été suspendue, a été réinstallée après avoir été comme les autres employés entendue par les évêques. M. Aimé Parent, trésorier, a été nommé secrétaire pro tempore. Le conseil était au complet sauf l'évêque John, absent pour cause de maladie. La résolution démettant de leurs fonctions les trois officiers n'a pas haut mentionnés a été adoptée à l'unanimité. Les délibérations à huis clos ont duré jusqu'à 10 heures 25, et une grande foule attendait encore à la porte pour connaître la décision du conseil.

Le cardinal Merry del Val au congrès de Dublin

Rome, 6 - On croit que le délégué papal au Congrès encharistique de Dublin, Irlande, en 1932, sera Son Eminence le cardinal Merry del Val, qui est d'origine irlandaise, du côté maternel.

Un tunnel sous le port de Boston

Boston, Mass., 6 (S.P.A.) - Le ministère de la guerre vient d'autoriser la ville de Boston à construire un tunnel sous le port, au coût de \$16,000,000.

Les étudiants à Saint-Sulpice

Ce soir, salle St-Sulpice, deuxième séance de la Société des débats et l'Association musicale de l'Université de Montréal. On traitera du divorce, tandis que plusieurs étudiants fourniront le programme musical ainsi que l'orchestre.

M. Tancrède Bienvenu part pour l'Europe

New-York, 6 - L'île-de-France, de la C.G.T. partira ce soir pour Plymouth et Le Havre. On remarque à bord: M. Tancrède Bienvenu, vice-président de la Banque Provinciale, Montréal, et Mme Bienvenu, ainsi que Mme Larose.

RELIGIEUSE DE LA PROVIDENCE DECORÉE

LE CONSUL GENERAL DE FRANCE AU CANADA REMET LA DECORATION D'OFFICIER D'ACADEMIE A LA R. M. MARIE-ANTOINETTE

En présence de NN. SS. Gauthier et Deschamps, M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada, a remis, hier, la médaille et le diplôme d'officier d'Académie à la R. M. Marie-Antoinette, ancienne supérieure générale des Soeurs de la Providence et auteur des ouvrages: "Histoire des Soeurs de la Providence au Chili" et du premier volume de "l'Histoire de l'Institut des Soeurs de la Providence". La cérémonie a eu lieu à la maison-mère, dans la vaste salle de la Communauté où le personnel de la maison, du noviciat et des délégués des diverses maisons de l'Institut s'étaient réunis. On remarquait également Madame Carteron, M. l'abbé J. Fortin, aumônier de la maison-mère, et les membres du Conseil général. S. G. Mgr Gauthier remercia M. le consul au nom de la communauté et en son nom personnel. Sa Grandeur mit en valeur les ouvrages précités et fit l'éloge de la communauté des Soeurs de la Providence si intimement liée de principes et d'action à l'autorité épiscopale, fidèle aujourd'hui comme à ses origines, au but de son vénéral fondateur, Mgr Bourget. Les distingués visiteurs furent ensuite conviés à un goûter avant de prendre congé.

LES FUNERAILLES DE M. CLAPIN

A NOTRE-DAME, CE MATIN

Les funérailles de M. G. Clapin, Sulpicien, ont eu lieu ce matin. Le service a été célébré à Notre-Dame, M. Buhier, curé de Notre-Dame, a officié. C'est Sa Grandeur Mgr Deschamps qui a donné l'absoute. Les assistants de M. Buhier étaient MM. E.-G. Belcourt et H. Filiatrault, Sulpiciens; ceux de Mgr l'Auxiliaire, M. le chanoine J. A. Mousseau et M. A. P. Bernard, Sulpicien. M. l'abbé Romuald Chayer a exercé les fonctions de maître de cérémonies. Avoient pris place au sanctuaire: M. René Labelle, supérieur de St-Sulpice, Mgr J. Dorais, vicaire général de Valleyfield, M. Emile Yelle, Sulpicien, supérieur du grand séminaire de Montréal, M. Olivier Maurault, Sulpicien, directeur du collège Grasset, le R. P. L. Boisvert, Dominicain, M. H. Dupret, Sulpicien, M. Gerald McShane, Sulpicien, curé de Saint-Patrice, M. T. Costes, F. Duchêne, P. A. Lajoie, O. Rolland, Roland Léonard, R. de Boysson, Etienne Blanchard, J.-B. Clément, B. Gattler, R. Lesieur, H. Guibert, René Portier, G. Berger, H. Arthur Dubeau, J. E. Dorvaux, J.-B. Porcher, Jean Boileau, A. Allard, Yvon Charron, H. Boudreau, Pierre Richard, Raoul Allard, Auguste Ferland, J.-B. Ouellette, J. D. Waddell et A. Oumet, Sulpiciens; M. l'abbé Philippe Perrier, curé du Mile-End, Dom Moquet, assistant du supérieur général des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, M. le chanoine Callaghan, curé de Saint-Michel Archange, M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé O. P. Gauthier, curé de Saint-Léon, M. l'abbé Zénon Alary, directeur des Missionnaires colonisateurs, le R. P. L. Boisvert, Dominicain, M. l'abbé J. O. Maurice et M. l'abbé Henri Jasmin, professeurs à l'Université de Montréal, le R. P. Edouard Roy, Jésuite, du collège Sainte-Marie, le R. P. Thomas Lalley, Jésuite, du collège Loyola, M. l'abbé Joseph Racé, curé des Hongrois, M. l'abbé M. P. Reid, curé de Saint-Thomas d'Aquin, les RR. PP. Gérard-Marie et Simon-Joseph, Franciscaux, M. l'abbé J.-A. Perlas, curé de Saint-Joseph, le R. P. A. McGowan, Oblat, de Marie, M. l'abbé Armand Paiement, curé de Saint-Cunégonde, M. l'abbé J.-C. Chautour, curé du Très-Saint-Nom de Jésus, M. l'abbé J. Z. Dufort, aumônier du Mont-Sainte-Anne, le R. P. André-Marie Gravel, Servite, le R. P. T. Duval, Rédemptoriste, le R. P. Avila Perrault, des Clercs de Saint-Viateur, MM. les abbés Barthelemy, J. A. Aubin, N. Lévesque, J.-B. Desrosiers et quelques autres.

Nominations provinciales

Québec, 6 (D.N.C.) - Le gouvernement provincial a nommé M. J.-P. Bélaïr, recorder à St-Jérôme et M. le Dr Wilfrid Samson, de Québec, juge de paix avec juridiction provinciale de recevoir le serment. De plus, l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, a été placé sur la liste des institutions qui bénéficient de l'Assistance Publique du Dominion. La prochaine séance du Conseil des ministres a été fixée à jeudi prochain.

Le Sénat américain refuse d'accepter M. Vare

Washington, 6 (S.P.A.) - Le Sénat a voté aujourd'hui pour refuser au sénateur Vare, de Pennsylvanie, le siège auquel il avait été élu. Il y a trois ans que le Sénat conteste l'élection de William S. Vare. On l'accuse de fraude électorale pendant la campagne sénatoriale de 1926.

Quatre lampadaires sur les parvis de Notre-Dame

On est à ériger quatre lampadaires de fer forgé sur les parvis de Notre-Dame, à une distance de trois pieds du trottoir. Ces lampadaires mesurent dix pieds de hauteur. Ils porteront chacun cinq ampoules. Ils seront inaugurés à la messe de minuit de Noël.

M. l'abbé P.-A. Caron

Québec, 6 (D.N.C.) - M. l'abbé Pierre-Auguste Caron, curé à Saint-Pacôme, vient d'être nommé vicaire forain, en remplacement de feu l'abbé Guy.

La 104ème bombe à Chicago

Chicago, 6 (S.P.A.) - La 104ème bombe de l'année a explosé à Chicago hier soir à 300-310 ouest, 31e rue. On a fait sauter un édifice de quatre étages, 20 personnes ont été blessées, dont une grièvement. Les pompiers estiment les dommages à près de \$50,000. On prétend que cette bombe est une des plus puissantes qu'on ait "semées" à Chicago.

En Bourse locale Les cours se maintiennent

Et l'activité reste normale Le marché local continue d'être un peu plus actif qu'il y a une semaine et les cours se maintiennent assez bien si par contre il ne se fait aucun mouvement très accentué. Brazilian varie de 45 3-4 à 47 et cote 46 7-8 à midi, une avance de quelques fractions sur hier. Nickel s'avance de 1-4 à 31 1-4 après avoir été à 30 1-4. Montreal Power est assez vigoureux et gagne 3-4 à 132 1-2 après avoir touché 133. Les autres titres de pouvoirs sont peu actifs et restent aux prix d'hier. Les papiers fléchissent de quelques fractions moins Fraser qui avance de 1 à 26. Canadian Bronze d'abord vigoureux, recule ensuite de 2 points à 47. Dominion Bridge, ex-dividende aujourd'hui, recule de 1-2 à 78 1-2. Canadian Car fléchit de 1-2 point tandis que Cockshutt avance d'autant. Le reste de la liste ne varie pas.

A Wall Street General Electric en vedette

Et l'activité reste normale Le titre est fractionné en quatre - Tendances opposées sur les cours New-York, 6. - Les cours manifestent des tendances opposées en Bourse cet avant-midi quoique dans l'ensemble le marché ait été en hausse. Ce sont surtout les titres à prix élevés qui se sont mis en vedette et qui ont réalisé les avances les plus notables. L'annonce du fractionnement du titre General Electric sur la base de 4 pour 1 a provoqué beaucoup d'enthousiasme et en quelques minutes il s'élevait à 242, une avance de près de 10 points. Le dividende sera de \$1.60 sur les nouvelles actions, soit sur la base de \$6.40 pour le titre actuel qui était sur la base de \$4 par an avec boni de \$2. Les utilités publiques sont aussi en vedette et donnent lieu à une bonne demande. U. S. Steel a varié de 2 points toute la matinée, chaque fois qu'il avançait un peu, les prises de profits se manifestaient pour le faire reculer de nouveau. Les ferroviaires ne se sont pas avancés pour le moment. Brooklyn Union Gas a avancé de 6 1/2 points, Allied Chemical de 6, J. I. Case, Simmons, Columbia Carbon, Standard Gas, A.-M. Byers, Detroit Edison, American & Foreign Power, de 4 à 5 points chacun. Auburn Auto a reculé de 7 1/2 points et American Tobacco de 4.

Le revenu ordinaire du Canada augmenté de \$10,433,999

Ottawa, 6. (S. P. C.) - Le revenu ordinaire total du Canada pour les huit mois de l'année fiscale qui se terminent le 30 novembre dernier fut de \$319,218,838. Pour la période correspondante l'an dernier, le revenu ordinaire total fut de \$308,784,839. L'augmentation est donc de \$10,433,999. Les dépenses ordinaires du Canada durant les huit derniers mois furent de \$239,884,848, soit une augmentation de \$12,420,839 sur le total des huit mois correspondants de l'an dernier. Ces chiffres sont extraits du rapport financier mensuel publié ce matin par le ministère des finances. Ce rapport ne donne que les recettes et déboursés qui ont passé par les livres du ministère des finances jusqu'à la fin de novembre. Il démontre une diminution de \$66,284,428 de la dette nette du Dominion, comparativement au chiffre du 30 novembre 1928. A la fin de novembre 1929 la dette nette était de \$2,163,351,199, alors qu'à la fin de novembre 1928 elle était de \$2,229,635,622.

Caucus conservateur à Beauceville

Québec, 6. (D. N. C.) - A midi et demi, M. Thomas Maher, chef de l'organisation conservatrice du district de Québec, nous déclare qu'un caucus aura lieu demain après-midi à Beauceville et que les conservateurs du comté seront consultés sur l'opportunité d'une candidature oppositionniste. A ce caucus on jettera les bases d'un comité de comté. Les bureaux de l'Opposition à Montréal annoncent que la convention conservatrice dans le comté de Beauce aura lieu demain après-midi. Plusieurs orateurs du district de Québec seront présents.

Le docteur Gustave Archambault

M. le docteur Gustave Archambault vient d'être nommé membre du conseil de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. On sait que les décès de MM. les docteurs Arthur Bernier, Oscar Mercier et L.-D. Mignault ont causé trois vacances dans le conseil de cette faculté depuis moins de 2 ans, et que les nominations de MM. les docteurs E.-G. Asselin et P.-G. Bourgeois ont comblé deux de ces vacances dernièrement.

Les voyageurs de commerce du Dominion

M. le sénateur Raoul Dandurand sera l'orateur principal au dîner annuel de la Dominion Commercial Travellers' Association qui aura lieu à l'hôtel Windsor, samedi soir, le 14 décembre.

Cigarettes américaines à bon marché

New-York, 6. (S.P.A.) - Des débits de tabac syndiqués et des pharmacies ont réduit certaines marques de cigarettes à 12 cts le paquet. Quelques-uns vendent les lots de dix paquets à \$1.13.

Le chômage au Canada

Toronto, 6 (S. P. C.) - Le Conseil des métiers et du travail de Toronto a demandé au Congrès canadien des métiers et du travail de tenir une réunion spéciale pour discuter la question du chômage.

On fétera M. l'abbé Alphonse Kieffer

Les paroissiens de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus fêteront le dimanche 15 du mois courant le vingt-cinquième anniversaire d'ordination de leur curé, M. l'abbé Alphonse Kieffer.

Avis de Toto à ses père et mère

"Veuillez, cher papa et chère maman, regarder ce deuxième page du Devoir, la liste du SERVICE DE LIBRAIRIE! Vous verrez comme le problème des éternes est simplifié. Vous trouverez dans cette liste de quoi vous guider dans le choix de mes éternes et celles de mes frères et sœurs. Vous vous épargnerez ainsi de la fatigue, vous économiserez et nous nous ferrez à tous un gros plaisir. Affectueuxment, TOTO (Signé)

LES SYNDICATS CATHOLIQUES TAILLEURS DE CUIR

Ce soir, salle des syndicats no 3, 1231, rue de Montigny est, assemblée du local no 5 pour les tailleurs de cuir du Syndicat catholique des cordonniers...

SYNDICAT DES BRIQUETEURS Le Syndicat catholique des briqueteurs se réunit ce soir, à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est...

LATTEURS EN METAL Ce soir, salle no 5, édifice des syndicats, assemblée de l'Association des latteurs en métal. Les membres sont priés d'assister.

CAISSE POPULAIRE Le conseil d'administration de la Caisse populaire des syndicats catholiques se réunit ce soir, vendredi, à 8 h. 15, à l'édifice des syndicats...

SYMPATHIES Le Syndicat catholique des cordonniers, par voie de locaux 1, 2, 3, 4 et 6, monteuses, machinistes, tresseurs et travailleurs du cuir à semelle ainsi que le personnel féminin...

M. Cliche appuie M. Fortin Québec, 6. — Léonce Cliche, l'un des trois candidats à la convention tenue à Saint-Georges de Beauce, a déclaré hier soir, à la suite d'une assemblée politique tenue à Vallée Jonction...

Ouverture de la Diète polonaise

Varsovie, 6 (S.P.C.) — La Diète polonaise s'est ouverte paisiblement pour sa session d'automne, hier matin. Il y a un mois, l'ouverture avait dû être différée à cause de l'apparition des officiers de l'armée dans les édifices du parlement...

Pacifique Canadien

INAUGURATION D'UN NOUVEAU TRAIN DU SAMEDI SOIR ENTRE MONTREAL ET ADAMSVILLE

A partir de samedi, le 7 décembre, et tous les samedis suivants, un train spécial quittera Montréal, gare Windsor, à 11.20 p.m., arrivant à Adamsville à 2.40 a.m., et faisant les arrêts suivants: Westmount, 11.26 p.m., Montréal-Ouest, 11.32 p.m., Highlands, 11.37 p.m., St. Johns, 12.13 a.m., Iberville, 12.15 a.m., Farnham, 12.35 a.m., Cowansville, 1.00 a.m., Sutton, 1.30 a.m., Brome, 1.52 a.m., Knowlton, 2.00 a.m., Foster, 2.15 a.m., West Shefford, 2.30 a.m. Ce train arrêtera aussi sur signal à Adirondack Jet., St-Constant, Delson, St-Philippe, L'Acadie, Brookport et West Brome.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de séquestre

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de: Armand Bolly, Avocat, Roberval, Lac St-Jean, Qué. FAILLITE. AVIS est par les présentes donné que Armand Bolly, Avocat de Roberval, a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le vingt-troisième jour de juin 1929, laquelle a été confirmée par la Cour d'appel par jugement en date du 22 novembre 1929...

Cette campagne se poursuit

LE TIRAGE-SOUSCRIPTION LANCE PAR LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR, AU PROFIT DE L'ECOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS SOURDS MUETS, PREND DE L'ENVERGURE — DE NOMBREUSES LETTRES D'ADHESION ARRIVENT TOUS LES JOURS AUX ORGANISATEURS

Le tirage des Sourds-Muets est un grand progrès. Malgré les difficultés financières de ces dernières semaines, le zèle des bienfaiteurs de l'oeuvre et de la masse des familles canadiennes ne s'est pas ralenti. Le mot d'ordre, \$1.00 par famille, a été entendu jusqu'aux extrémités du pays. Et ce ne sont pas seulement les familles canadiennes-françaises qui apportent leur contribution...

Chorale Saint-François Solano

Le 1er décembre avait lieu l'assemblée annuelle des membres de la chorale, pour l'élection des officiers. Les élus sont: M. l'abbé J. A. Champagné, curé, aumônier; Hector Thibodeau, directeur; Mlle C. Parenteau, organiste; Nap. Bissonnet, président; M. Gignac, 1er v.-p.; E. Therrien, 2e v.-p.; J. A. Marion, trésorier; A. Parenteau, sec.-arch.; L. Gervais, bibliothécaire; O'Neil Therrien, ass. dir.; G. Deschatelets, conseiller.



Jeu de 5, pendant que les souverains d'Italie rendaient visite au Pape pour la première fois depuis 1870, le consul d'Italie à Toronto, accompagné des principaux membres de la colonie italienne accomplissant le même geste courtois en allant saluer officiellement l'archevêque de la ville, Mgr McNeil. La photographie représente le groupe à l'archevêché. Mgr McNeil se trouve sur la deuxième rangée, le quatrième; le chevalier G.-D. Ambrosi, vice-consul d'Italie pour l'Ontario, est à sa gauche.

Avertissement aux automobilistes

M. Desroches a déclaré hier que les autorités municipales séviront sans pitié contre les automobilistes qui refusent d'obéir au règlement qui leur commande d'arrêter leurs machines et laisser la voie libre aux voitures d'incendies, de patrouille, qui répondent à des alarmes.

Les Haïtiens sous la loi militaire

Washington, 6 (S.P.A.) — La loi militaire vient d'être proclamée dans la république d'Haïti (autres-fois Saint-Domingue). Haïti est l'une des grandes Antilles.

Le consul d'Italie chez S. G. Mgr Gauthier

Pendant que le roi et la reine d'Italie rendaient visite à Sa Sainteté Pie XI, hier, M. Massimo Zanotti-Bianco, consul général d'Italie, présentait ses hommages à Sa Grandeur Mgr Gauthier, et les ambassadeurs et autres représentants diplomatiques de l'Italie dans tous les pays du monde rendaient visite aux autorités ecclésiastiques.

M. Mercier au Club de Réforme

Le Club de Réforme de Montréal recevra demain, à son déjeuner du samedi, M. Honoré Mercier, comme hôte d'honneur. Comme d'habitude, le déjeuner se prendra à une heure précise.

200,000 automobiles

M. Oscar Sénécal, chef du bureau du revenu provincial, division no 2, a annoncé hier que le nombre des licences émises pour 1929 atteindrait vraisemblablement 200,000 à comparer à 142,000 pour 1928. Ce chiffre approximatif fourni par

La terre a tremblé dans le Maine

Bangor, Maine, 6. (S. P. A.) — Un choc sismique fut perçu hier, vers 10 heures de l'avant-midi, dans différentes parties de la ville et des environs. Les assiettes ont dansé dans les armoires. On n'a enregistré aucun dommage et la secousse est passée inaperçue pour la plupart.

PETITES AFFICHES - Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La même annonce, un mois, remise de 10%.

MAISON A VENDRE

Rue St-Denis, près Villars, grand logement moderne de 8 grandes pièces, construction 30 x 75, cave cimentée; aussi 4 petits logements de 5 pièces, et 3 garages chauffés. Harbour 9678, Atlantic 0476. J.n.o.

400,000 Femmes disent en avoir bénéficié, les rapports en témoignent. 'Avez-vous bénéficié de l'emploi du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham?' A chaque bouteille de remède, nous avons joint un questionnaire qui, à date, nous a fourni plus de 400,000 réponses. La majorité écrasante — en effet, quatre vingt dix-huit par chaque cent — dit, 'Oui'. Si ce remède fiable a été aussi efficace pour tant de femmes, n'est-il pas raisonnable de penser qu'il vous fera du bien à vous aussi? Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A., et Cobourg, Ontario, Canada.

BANCS D'EGLISE DEMANDES. 'On demande à acheter des bancs d'église d'occasion, en bonne condition, pour une nouvelle paroisse pauvre'. S'adresser à Casier 109, Le Devoir. 9-12-29

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS H. Labrecque, I.C. G. Papiereau, I.C. et arpenteur. M. Cailloux, I.C. Les Ingénieurs Associés LIMITEE INGENIEURS CONSEILS Béton armé — Arpentage — Expertise EDIFICE THIEMIS 10, St-Jacques ouest — Harbour 0482 MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCERGERIES 132, rue St-Jacques O. HA. 1841 Chambre 520

AVOCATS Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L. Yvain Beaudoin, L.L.B. BLAIN & BEAUDOIN AVOCATS Imm. Duluth, chambre 22 LAN. 4459 84, rue Notre-Dame ouest — Montréal

Cartier, Barcelo & Rivard AVOCATS Chambre 703-A, Immeuble 'Power' 158, rue Craig ouest — Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR DE LETUDE Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Varen: Immeuble Morin 777 COTE DE LA MONTAGNE Téléphones: 212 et 213 QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN AVOCATS Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L.L., C.R. Jean St-Germain, L.L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841

BREVETS INVENTEURS Demandez ce Manuel et cette formule de Travaux d'Invention envoyés Grátis ALBERT FOURNIER 934 RUE ST-CATHERINE EST MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie 'La Saubegarde' MONTREAL NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

T'a pas ? par RACEY



dites simplement — 'Bière Black Horse Dawes s.v.p.!'

La Page Féminine

NORDAIS

O grand vent de nordais dont la voix monotone
Gronde lugubrement pendant les mois d'automne.
Vent perfide et moqueur, grand tourmenteur des mers.
Cui fais pleurer aux flots leurs longs sanglots amers;
Ton violon ne sait que des danses macabres
Qui mettent la terreur sur les visages glabres.
O vent plein de tristesse, et de neige, et de pleurs,
Qui passes, dur et froid, assaissant les fleurs;
Tu l'en vas, énérvé de combattre sans trêve,
Bégayant la douleur qui pèse sur ta lèvre.
Tu l'en vas... sachant bien que partout l'on te hait.
Mais tu ne savais pas qu'un cœur ardent t'aimait.

Pauvre vent douloureux, quand tu pleures, je t'aime.
Je t'aime et sympathise à ta douleur extrême.
Car toujours, pour souffrir, je te vois délassé
Et personne n'apporte à ta lèvre un baiser.
Pauvre vent solitaire, oublié du poète,
Qui n'as pas de bonheur, ni de joie ou de fête;
Je t'aime et je te plains de n'avoir pas d'ami.
C'est si bon d'être aimé, si dur d'être haï.
Grand hère, pauvre vent, je t'aime et je l'admire
Toi qui, sans nul amour, sans espoir, sans sourire,
Vas par monts et par mers, sans l'arrêter jamais;
Obéissant à Dieu, pauvre vent de nordais.

Lorsque je dormirai sous la funèbre terre,
Et lorsque dans l'oubli mon nom aura sombré,
Dans les branches du saule au fond du cimetière
Viens souffler la prière, ô vent que tant j'aimai.

ANDRÉE GEORGET

NOUVEL ENSEMBLE DE SPORT



Une charmante robe-ensemble pour le sport. Elle comprend une blouse de laine blanche, une jupe et un veston noirs; celui-ci est garni de blanc et la jupe est plissée dans le bas.

GAÏ ! FRICOTONS !

TROIS BONNES RECETTES DE POMMES

Saucisses et pommes frites. — Bien piquer les saucisses avec une fourchette, les mettre dans une poêle à frire profonde et verser suffisamment d'eau bouillante pour recouvrir le fond, couvrir et faire cuire sur un feu modéré. Lorsque l'eau s'est évaporée, enlever, recouvrir et retourner plusieurs fois jusqu'à ce qu'elles soient bien brunes. Les mettre sur un plat. Vider un certain nombre de grosses pommes canadiennes acides, les couper en anneaux d'un pouce d'épaisseur et les faire frire dans la graisse de saucisse. Garnir les saucisses avec ces pommes et servir.

Pommes flottantes. — 2 tasses de pommes cuites bien écrasées; 4 cuillerées à table de sucre; blancs de trois oeufs battus en crème ferme. — Bien mélanger ensemble et servir dans des plats en verre avec une crème faite avec les jaunes de trois oeufs, deux cuillerées à table de sucre, une pincée de sel, une tasse et demie de lait et de la vanille. Lorsque la crème est froide, la mettre autour de la pomme en garnissant avec une cerise ou une noix.

Les flottantes de pommes. — Faire bouillir ensemble deux tasses d'eau et 3/4 de tasse de sucre pendant dix minutes. En attendant, laver, peler et vider 6 grosses pommes fermes. Les mettre dans le sirop, bien recouvrir et cuire doucement jusqu'à ce que les pommes soient tendres, et ensuite enlever soigneusement les pommes et les mettre dans un plat bien profond allant au four. Faire cuire ce sirop jusqu'à ce qu'il soit réduit et épais puis le verser par-dessus les pommes et laisser refroidir.

Dans l'intervalle, faire une meringue en battant en neige ferme deux blancs d'oeufs et y ajouter trois cuillerées à table de sucre granulé. Déposer la meringue en pyramide sur le dessus des pommes et faire cuire pendant quinze minutes ou jusqu'à ce qu'elles aient une couleur brune délicate. Avec les jaunes d'oeufs, faire une sauce de crème (custard), battre les jaunes légèrement; ajouter deux cuillerées

à table de sucre, mélangées avec une pincée de sel; bien mélanger et ajouter graduellement une tasse de lait. Faire cuire en agitant constamment jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuiller. Enlever du feu et refroidir; juste avant de servir, verser la crème autour des pommes ou servir dans une carafe en verre.

Chez les Sourds-Muets

LES DAMES PATRONNESSES DE CETTE INSTITUTION SE REUNISSENT HIER APRES-MIDI — LES ELECTIONS — LE PROCHAIN TIRAGE ET LE PROCHAIN BANQUET

Hier après-midi avait lieu, à l'Institution des Sourds-Muets, 7400 Boulevard Saint-Laurent, une réunion des dames patronnesses dans laquelle le compte rendu des activités de l'année a été exposé. On a procédé aussi aux élections et les officières de l'an dernier ont été réélues à l'unanimité. Ce sont: Mme Rodrigue Longtin, présidente; Mme P.-N. Boudreau, vice-présidente; Mme L.-S. Desautels, secrétaire; Mme Eugène Poirier, trésorière; Mme F.-X. Séguin, assistante-trésorière; le conseil comprend aussi vingt conseillers.

Les dames ont rappelé hier que la date du banquet annuel des sourds-muets est fixée au 30 janvier prochain, et que le 17 décembre au soir aura lieu, au Monument National, le grand tirage au profit de la construction d'une école maternelle aux petits enfants sourds-muets.

L'enseignement ménager à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 6 (D.N.C.) — Des cours d'enseignement ménager seront donnés à Saint-Hyacinthe, sous les auspices du ministère provincial de l'agriculture, du 10 au 12 décembre courant. Les cours seront confiés à Mlle Paré et Carboneau. Ils auront lieu dans la paroisse du Christ-Roi, et seront spécialement consacrés à l'art culinaire. Ces cours sont gratuits. Ils commenceront à 2 h. l'après-midi et à 7 h. 30 le soir.

EATON

SEULEMENT 15 JOURS d'ACHATS d'ici NOEL

— et pas d'achats le soir chez EATON — notre Magasin ferme à 5.30 heures même pour le temps des Fêtes

A. Un chandail d'allure très jeune, en tricot "Papillon" si joli. Sa couleur est un beau rouge rosé, mais nous avons aussi plusieurs autres nuances dans cette série. 12.50

B. Un élégant Cardigan en une teinte plutôt pâle de marine, avec bordure rouge et motif brodé sur les poches. En soie et laine, il vient d'Australie. 6.95

C. Très nouveau et d'une élégante simplicité est ce chandail fermé en laine vert chasseur avec garniture de vert jade. C'est un bon exemple de notre groupe à 12.50

Troisième étage — Rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

NOS CHAPEAUX

LES BONNETS OU CHAPEAUX A BORDS S'ALLONGENT SUR LA NUQUE ET ENCADRENT LE VISAGE — DES DRAPES ET DES PLEIS AUX COURBES GRACIEUSES LES FEMINISENT D'AVANTAGE

Les chapeaux à bords plus grands, qui furent si bien accueillis l'été dernier, ont réaccoutumés nos yeux aux passes larges, ombrant le visage. Nous les trouvons plus seyants. Ils prêtent à plus de variété. Aussi aurions-nous eu peine à les abandonner. Mais, avec les cols de fourrure, très importants, que nous vaut la mode actuelle, il fallait les concilier.

Les modistes s'y sont appliquées. Sans les réduire, elles ont rabattu les bords des chapeaux sur les côtés et sur la nuque et relevé le devant de sorte que l'ensemble auréole joliment le visage.

L'ampleur de la passe, au lieu de s'étaler en un bord plat, retombe autour du cou. Des drapés chiffonnés ces bords, des plis plus ou moins écrasés silhouettent le chapeau.

Sur la nuque, vous remarquerez fréquemment un effet de petit volant gentiment badiné. Est-ce la simplement caprice de mode? Non, mais une nécessité. Un bord long, plaqué sur le cou, ne manquerait pas de gêner considérablement les mouvements de la tête. Etalé, ce bord buterait contre le col de fourrure. Alors il reste large mais ondule en petits godets de façon à ne pas s'évaser. Lorsqu'on relève la tête, les godets s'entr'ouvrent et reprennent ensuite docilement leur position. Les godets naissent dans un nombre de modèles, d'un léger drapé ramenant un peu d'ampleur à

la nuque et se terminant par un noeud. Combien en voyons-nous de ces formes gentiment allurées d'un noeud de feutre ou de ruban. Tantôt les coques s'aplatissent contre la calotte. Ailleurs, très fines, elles se détachent discrètement d'un aspect très juvénile au chapeau.

Pour se prêter à ces drapés tout en laissant la tête petite, puisqu'ainsi le veut actuellement la mode, il fallait des matériaux d'une très grande souplesse.

Les feutres très minces que l'on emploie le plus souvent, les velours et le drap que l'on utilise couramment cette saison, répondent à cette condition. Car le chapeau de tissu prend une place de plus en plus importante parmi nos coiffures préférées. Avec le ruban de velours ou de satin, on fait des chapeaux fort séduisants aussi. Tout cela est tellement plus féminin que le petit bonnet de feutre, si sec, si éprouvant dans sa nudité que nous portons l'hiver dernier. En même temps on revient aux garnitures plus recherchées, du moins pour les chapeaux habillés. Les motifs de plumes collées ou les piquets de crosse ne sont pas rares, non plus que les bijoux, épingles ou motifs qui se détachent sur le fond sombre du chapeau.

Les intentions de la princesse Marie-José

Florence, 3 décembre. — La princesse Marie-José de Belgique, fiancée du prince héritier Humbert, s'apprête à retourner à Florence, où elle fut élevée durant une partie de son enfance.

Elle a écrit à ses anciennes compagnes du collège de Poggio Imperiale qu'assisterait après son mariage, elle assisterait à une réunion de toutes les jeunes filles qui avaient été ses condisciples.

Voici ce qu'elle a écrit à la supérieure en un italien impeccable: "Vous pouvez imaginer ma joie, sachant combien j'aime l'Italie d'un cœur enthousiaste et fidèle. Je n'oublierai jamais les bonnes années passées à Poggio Imperiale et en conserverai toujours un bon souvenir."

Une infirmière blessée au Transvaal

Middleburg, Transvaal, C.P. — Un étrange accident vient d'arriver au Transvaal. M. Rodolph Grobler, ayant trouvé un serpent, mit une bêche sur le reptile et alors, saisit une carabine. Avant qu'il ne fût capable de le tirer, le serpent se redressa et déchargea un peu de son venin, ce qui affecta pour un moment la vue de M. Grobler. La carabine tomba, se déchargea et blessa la garde à l'emploi de M. Grobler, qui fut transportée en ville avec une plaie profonde à la jambe.

Vos cartes de fêtes

UNE CINQUANTAINE DE MODELES PEINTS A LA MAIN A NOTRE LIBRAIRIE

Vous tenez sans doute à envoyer à vos amis des cartes originales, qui s'évalent du domaine banal des cartes imprimées... Vous avez alors le choix parmi une cinquantaine de modèles peints à la main, à notre Service de Librairie: paysages, motifs de fleurs, silhouettes, personnages de couleur, tous ces dessins sont peints sur des cartes de luxe de différentes grandeurs, accompagnées d'enveloppes doublées de papier de fantaisie.

En vente au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est: 15 sous chacune; \$1.50 la douzaine au comptoir et par la malle.

Feuilleton du "Devoir"

La Graine de Sainte-Catherine

par André Bruyère

(Suite)
Seulement la grille en est fermée, personne ne répond aux coups de sonnette, et alors les jeunes disent galement:
— Sainte-Catherine ne veut pas de nous!
A cet instant Miette, toujours le nez en l'air, découvre la tourelle octogonale qui dépasse le toit de la maison. Un petit clocheton la surmonte; on y distingue une statue dans sa niche vitrée.
— Bonjour, sainte Catherine, s'écrie-t-elle gaiement, c'est moi qui vous ai vue la première.
— Alors, tu es sûre de ton affaire, déclara Rose-Marie.
— Accepte l'assurance, c'est moi qui porterai le bonnet aux trente-

six épingle.
Mme Tarvel trépigne d'impatience.
— Mais que fait donc Martinette?
— Elle est morte de vieillesse, insinue Miette.
Heureusement la porte s'ouvre à cet instant au haut du perron, et l'on voit apparaître la fameuse Martinette. Elle s'avance d'un pas digne, elle n'est pas aussi caduque que Miette voudrait la faire croire. Mais elle est bien vieille, bien tassée: un tout petit bout de femme voûtée, le visage ridé sous un mandras à fleurs, des yeux vifs encore, une bouche sans dents, d'énormes anneaux d'or pendant aux oreilles et une toilette de gala,

jupe violette bordée d'un large velours noir, caraco de satinette noire que recouvre un châle bariolé de vives couleurs, vaste tablier aux énormes poches.
— Qu'elle est donc belle, votre bonne, maman, soupire Miette. Je ne sais pas si elle fera un fameux service, mais en tout cas, comme concierge, elle est d'un décoratif!
Cependant Martinette est arrivée à la grille. Elle l'ouvre à deux battants, et puis elle s'incline en grand respect.
— Bien le bonjour que je vous souhaite, mesdames, chez Mlle sainte Catherine. Qu'elle vous garde et vous protège et vous fasse devenir aussi vieille que moi.
A ce majestueux discours, Mme Tarvel répond dignement. Josiane a souri, mais les jeunes rient franchement.
Alors Martinette quitte ses airs solennels et entendant rire met sa main en abat-jour sur ses yeux pour mieux voir.
— Bondieu, madame, s'écrie-t-elle, oubliant tout protocole, mais que nous amenez-vous-là? ce n'est pas du tout des vieilles filles!
Autre salve de rires. Martinette joint le sien, un peu tremblotant,

mais aussi gai, vraiment, que celui des jeunes.
— Pauvres de nous! Jamais sainte Catherine n'en voudra.
— Mais si, mais si, assure Rose-Marie, nous sommes de la vraie graine de vieilles filles.
Martinette, à cette idée, a une telle quinte que son maigre corps se plie en deux.
— De la graine de vieille fille! Jamais j'n'avais entendu cela! et pourtant j'ai bien soixante et quinze ans d'âge. Demoiselle, vous allez me faire mourir de rire.
Cette joyeuse réception déride Miette. Martinette continue à regarder les jeunes filles avec admiration.
— Vrai de vrai, qu'elles sont jolies, madame, que je suis donc heureuse de vous voir arriver tant belles demoiselles. On dirait les fleurs de notre parterre. Cela réjouit mes vieux ans.
— Oui, mais cela ne calme pas mon estomac, réclame Miette. Entrez vite, maman, il est tard, je meurs de soif plus encore que de faim.
Martinette se décide à refermer la grille et l'on se dirige vers la maison, la bonne vieille paraît ra-

vie de ses nouvelles maîtresses. Elle les fait entrer dans un vestibule frais qui doit être le petit salon de la maison.
— Nous avons hâte de prendre quelque chose, dit Mme Tarvel. Je pense, Martinette, que vous nous avez préparé le dîner. Allons vite manger.
— Manger!
L'indignation Martinette a retrouvé au moins trois pouces de sa taille.
— Manger, comme ça, là, tout de suite, le soir de l'arrivée!
— Ben quoi? faut-il jeûner? demande Miette.
— Il faut aller voir sainte Catherine, tout de suite, explique sévèrement la vieille. Jamais une demoiselle du pavillon n'a pris possession de sa maison sans aller saluer la sainte.
— Il y a sans doute tout un rite que nous ne connaissons pas, dit Josiane amusée, mais je propose, maman, que nous l'accomplissions en entier.
— Allons, Martinette, guidez-nous, dit la mère.
Martinette prend un air solennel, allume deux longues bougies dans de vieux chandeliers de cuivre et

en offre un à Mme Tarvel; elle porte l'autre elle-même.
— Suivez-moi, ordonne-t-elle.
Et on la suit tâchant de garder son sérieux.
— Ou nous mène-t-elle? souffle Miette à Josiane.
— Rose-Marie murmure.
— On va nous recevoir chanoinesse!
Des rires étouffés déparent la majesté du cortège. Mme Tarvel elle-même mord ses lèvres et n'ose pas regarder ses filles.
Et sur les pas de Martinette, on monte un escalier tournant logé dans la tourelle. Tout en haut, Martinette pousse une porte. La chapelette est là, minuscule mais soigneusement parée. La vieille bonnet dépose sur l'autel son flambeau allumé et celui de Mme Tarvel. Alors la sainte patronne apparaît non plus en statue comme dans le clocheton du dehors, mais en superbe tableau ancien. Josiane et ses sœurs l'admirent sincèrement mais ce qu'elles admirent moins c'est la décoration naïve qui l'entoure: buissons de roses criardes en papier épanouies dans un feuillage d'un vert exagéré. Mais Martinette a l'air ravie de son œuvre et elle s'agenouille dévotement. Les

jeunes filles aussi se sont agenouillées et, du fond de leur cour, saluent la vénérable sainte sous l'égide de laquelle elles vont vivre. Mais cette oraison muette ne suffit pas à Martinette. Elle commence à haute voix (de cette voix pointue qui fait grincer les dents, assure Miette) les litanies de sainte Catherine, auxquelles tout le monde répond. Puis, de nouveau, elle reste muette, la tête penchée, en méditation.
— Est-ce que cela va durer? soupire Rose-Marie.
— Assurément, riposte Miette. Les chanoinesse de sainte Catherine doivent passer leur première nuit au pied de cet autel. La veille des armes, quoi!
Heureusement que Martinette ne leur impose point ce dernier rite (ou que le rituel de sainte Catherine ne le comporte pas) car elle daigne enfin se lever et l'on redescend en procession comme l'on est venu.
Seulement, la gravité des plus jeunes a été mise à trop rude épreuve, aussi Miette passant près d'une corde ne peut résister au plaisir de tirer dessus. Un son argentin lui répond.
(à suivre)

Le Journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

COMMERCES ET FINANCES

Faits et potins

Nouveaux cinémas

Famous Players verra-t-elle se dresser dans toutes les grandes villes du pays une nouvelle chaîne de cinémas qui lui feront une rude concurrence? Si la rumeur dont parle le Financial Post de cette semaine est véridique, cela ne sera pas très long à se réaliser.

Il ne s'agirait ni plus ni moins que d'étendre au Canada la lutte qui se fait déjà depuis nombre d'années aux Etats-Unis entre deux des plus importants producteurs de films, Paramount-Famous Players-Lasky, avec laquelle Famous Players of Canada est affiliée par un important contrat, et Fox Film qui, jusqu'ici, a vu le marché canadien lui être entièrement dérobé par son concurrent, une fusion de compagnie mise sur pieds par Adolf Zukor.

On se souvient d'une dispute récente entre les trois administrateurs de Famous Players of Canada, dispute qui fut suivie de la démission de l'un d'entre eux, M. Nathanson, le directeur-gérant de cette organisation. Celui-ci voulait que la compagnie consentît à céder le contrôle au prix de \$75, l'action. Les deux autres administrateurs, Adolf Zukor et Killam, n'ont pas dit que le prix n'était pas avantageux, mais ont refusé l'offre parce que la compagnie Fox est intéressée dans la British Gaumont, la compagnie qui faisait cette offre. On disait que cela était contraire au contrat avec Zukor et la Paramount-Famous Players.

La démission de Nathanson a été suivie à quelques jours près de celle de Sir Herbert Holt et de celle de M. W. D. Ross. Aujourd'hui, on dit que M. Holt n'a démissionné que parce que la Banque Royale était intéressée directement avec Nathanson pour l'achat d'un immeuble rue Ste-Catherine ouest où un nouveau théâtre devait être construit. Aujourd'hui, il se fait une lutte entre Nathanson et Famous Players pour déterminer à qui la promesse de vente a été faite.

C'est maintenant que Fox Film se mettrait en vedette. La grande compagnie américaine s'allierait au groupe Nathanson-Holt-Ross pour organiser une chaîne de cinémas qui viendrait en concurrence avec Famous Players. Et presque tout le projet serait sur le point d'être publiquement lancé, une importante maison de Banque, de Montréal, ayant toute l'affaire en mains pour le lancement d'une émission.

M. Zukor a déclaré hier aux actionnaires de Famous Players qu'ils ne doivent pas s'en faire parce que l'offre de British Gaumont a été refusée. Il les a assurés que dans un temps relativement court les actions de leur compagnie vaudront le double du prix refusé. Il est peu probable toutefois qu'en faisant cette déclaration il tenait compte de la probabilité d'une concurrence prochaine très étendue de la part des intérêts Fox. Car une concurrence faite par des gens du métier qui disposent de fonds considérables aura pour effet, c'est probable, de diminuer les profits de Famous Players.

Eastern Dairies

Eastern Dairies, vient de déclarer son président, est maintenant devenue la plus importante compagnie laitière au pays, grâce à la fusion d'importantes laiteries de Toronto, de Montréal, d'Ottawa et de Winnipeg. La compagnie fusionnée a maintenant plus de 100,000 clients dans ces quatre villes. Pour servir cette clientèle, Eastern Dairies, par ses subsidiaires, emploie 1350 personnes, 150 camions et 625 chevaux.

Les profits de l'entreprise, relativement nouvelle, ne sont pas encore stabilisés naturellement, mais le prochain rapport de la compagnie, assure-t-on dans certains milieux, démontrera que son pouvoir de gain est déjà très intéressant, surtout si on tient compte des prix actuels du titre en Bourse.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table with columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stock values and market movements.

Commerce: 25 à 258, 43 à 258, 57 à 258; Montréal: 6 à 300, 2 à 300, 29 à 300, 25 à 300, 28 à 300, 25 à 300, 3 à 300, 3 à 300; Nova Scotia: 3 à 365, 1; Royale: 6 à 298, 52 à 298, 25 à 298, 25 à 298, 5 à 300, 25 à 300, 15 à 300, 11 à 300, 8 à 298, 4 à 300.

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

Table with columns: 1928, 1929. Lists arrivals for Butter, Cheese, and Eggs.

LES PRIX DE GROS LA FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon. Première patente \$8.40, Deuxième patente \$8.00, Forté à boulanger \$7.70, Farine à pâtisserie \$6.40, Gruau roulé, 90 lbs \$4.40, Gruau roulé, 80 lbs \$3.95.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, la tonne \$44.25, Gru rouge, la tonne \$37.25, Son, la tonne \$35.25.

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la Maison Gunn, Langlois et Cie. Beurre: De crémérie, la livre \$42. De crémérie, en blocs \$35. De cuisine \$38. Fromage: Québec, doux, meule de 20 lbs 21s, Québec, doux, au morceau \$22s, Canadien fort, me de 80 lbs 27s, Canadien fort, au morceau \$28s, Kraft, boîte de 5 lbs \$34s, Kraft, boîte de 1 lb \$36s.

OEUFs

Prix fournis par la Maison Z. Lismoges et Cie. Oeufs frais: Chantecler \$70s, Extras \$64s, Premiers \$60s, Seconds \$40s. Oeufs d'entrepôt: Extras \$45s, Premiers \$41s, Seconds \$38s.

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde. Les patates se vendent \$1.65 à \$1.75 le sac de 80 livres.

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie. Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

COURS MOYEN LE 6 DEC. 1929

Table with columns: Angleterre, L. S., France, Belgique, Italie, Suisse, Hollande, Espagne, Suède, Danemark, Brésil, Etats-Unis, Allemagne.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFROY & CIE, courtiers 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Table with columns: Valeurs, Ouv., 11 à, 11 à. Lists various stock values from the New York market.

J. Paul BENOIST, C. P. A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles. Édifice "Banque d'Épargne".

MASSE & GAUTHIER. Immeuble général et Prêts hypothécaires. 385 rue Wellington, TEL. YORK 4797.

Y a encore des œufs gardés frais en mains; ils se vendent de 62 à 64 cts pour les Extras. Les provisions d'œufs réellement frais obtiennent jusqu'à 68-70 cts pour les Extras en boîtes. Le prix des Extras de poulettes aux détaillants pour la semaine prochaine sera environ 55 cts.

Le marché des œufs frigorifiques est toujours ferme et quoique l'on signale des quantités considérables offertes par le commerce mi-gros, on croit en général que les approvisionnements sont assez rares. Les prix des œufs frigorifiques aux détaillants sont les mêmes. Extras 44-45 cts, Premiers, 41 cts, Seconds 37-38 cts.

Le marché des volailles est meilleur depuis une semaine, spécialement dans le cas des poulets qui arrivent maintenant en quantités libérales. Il y a aussi un bon nombre de dindons, mais les arrivages de volailles abattues sont très rares. Dans le commerce mi-gros, on vend de 21 à 29 cts, selon la grosseur et la qualité. Les poulets pesant de très bon choix rapportent jusqu'à 35 cts la livre tandis que les qualités inférieures ne donneront que 25 cts.

La situation économique au Japon. Kobé, 5. — Une réduction des dépenses et de plus fortes exportations de soie grège ont déjà provoqué une amélioration sensible de la balance commerciale avec l'étranger qui, contrairement aux toutes premières indications, promet d'être beaucoup plus satisfaisante que depuis plusieurs années passées. Vu l'expansion satisfaisante du commerce extérieur, et aussi le taux actuel du change, le rappel de l'embargo sur l'or pourra être effectué plus tôt qu'on pouvait s'y attendre il y a quelques semaines.

Le progrès de la situation commerciale jusqu'ici cette année a été favorable, et l'excédent des importations depuis le premier de l'année jusqu'au 10 octobre a atteint le total de 121,785,000 yen (\$87,238,950), faisant voir une baisse prononcée sur les 191,277,000 yen (\$89,895,790) d'il y a deux ans.

Les expéditions de fil et d'étoffe de coton à destination de la Chine ont été reprises avec vigueur à l'abolition du boycottage antijaponais.

Le progrès de la situation commerciale jusqu'ici cette année a été favorable, et l'excédent des importations depuis le premier de l'année jusqu'au 10 octobre a atteint le total de 121,785,000 yen (\$87,238,950), faisant voir une baisse prononcée sur les 191,277,000 yen (\$89,895,790) d'il y a deux ans.

Les expéditions de fil et d'étoffe de coton à destination de la Chine ont été reprises avec vigueur à l'abolition du boycottage antijaponais.

Le progrès de la situation commerciale jusqu'ici cette année a été favorable, et l'excédent des importations depuis le premier de l'année jusqu'au 10 octobre a atteint le total de 121,785,000 yen (\$87,238,950), faisant voir une baisse prononcée sur les 191,277,000 yen (\$89,895,790) d'il y a deux ans.

Le progrès de la situation commerciale jusqu'ici cette année a été favorable, et l'excédent des importations depuis le premier de l'année jusqu'au 10 octobre a atteint le total de 121,785,000 yen (\$87,238,950), faisant voir une baisse prononcée sur les 191,277,000 yen (\$89,895,790) d'il y a deux ans.

Les expéditions de fil et d'étoffe de coton à destination de la Chine ont été reprises avec vigueur à l'abolition du boycottage antijaponais.

Le progrès de la situation commerciale jusqu'ici cette année a été favorable, et l'excédent des importations depuis le premier de l'année jusqu'au 10 octobre a atteint le total de 121,785,000 yen (\$87,238,950), faisant voir une baisse prononcée sur les 191,277,000 yen (\$89,895,790) d'il y a deux ans.

NOUVELLE EMISSION



\$1,300,000

L'ORDRE DES PERES FRANCISCAINS

Fondé en 1221

OBLIGATIONS-OR, PREMIERE HYPOTHEQUE

6%

PAYABLES: En dollars canadiens à la Banque Canadienne Nationale à Québec et à Montréal. En dollars américains à la National Park Bank, New-York. INTERETS: Les 1er mai et 1er novembre. ECHÉANCES: 1er novembre 1934-1939-1944-1949. RACHAT: Au pair (100), après le 1er novembre 1934. FIDUCIAIRE: Trust Général du Canada. COUPURES: \$100 - \$500 - \$1,000. AVISEURS: MM. St-Laurent, Gagné, Devlin & Taschereau, et Mre Eugène NYARI. JURIDIQUES: Nyari.

AUTORISATION: Cet emprunt a été approuvé spécialement par Sa Sainteté le Pape Pie XI et par Son Eminence le Cardinal Laurenti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux en la Cité Vaticane (Rome), et aussi par le Supérieur Général de l'Ordre des Franciscains à Rome, et par le Père Provincial de St-Jean Capistran.

HISTORIQUE: L'ORDRE des PERES FRANCISCAINS, fondé par l'illustre Saint François d'Assise en l'année 1221, il y a par conséquent plus de sept cents ans, est universellement connu. — Depuis, cet ordre se développa très rapidement et il a atteint un prestige éminent dans le monde entier. — L'Ordre compte quelque VINGT-CINQ MILLE sujets.

GARANTIES: PREMIERE HYPOTHEQUE sur des immeubles actuellement en construction sur les propriétés de l'Ordre des PERES FRANCISCAINS dans la ville de Budapest, capitale de la Hongrie. — L'emprunt est contracté dans le but de promouvoir les intérêts généraux de cette Province religieuse et il constitue en plus une obligation directe de l'Ordre des FRANCISCAINS pour la Province St-Jean Capistran.

Ces Pères, remplis de l'esprit de sacrifice pour le bien de l'humanité ont parcouru le monde, consacrant leur vie à prêcher la patience et la paix, à soigner les blessés, à secourir les malheureux et à sauver les pêcheurs. — L'esprit de dévouement au service de l'Eglise Catholique leur a conquis les cœurs de toutes les races et de toutes les croyances. — En plus, ces Pères s'occupent de nombreuses oeuvres d'éducation.

L'Ordre possède en outre de nombreuses propriétés de grande valeur, entre autres la célèbre église historique des PERES FRANCISCAINS, — un grand monastère, un séminaire théologique, — noviciats et dix-huit établissements religieux. Cette communauté possède aussi un établissement en la Cité de New-York, Etats-Unis, et un autre dans la Province du Nouveau-Brunswick, au Canada.

L'Ordre a fourni au monde nombre d'hommes éminents, parmi lesquels il faut mentionner Saint François d'Assise, — Saint Antoine, — Saint Bonaventure et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Table with columns: Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stock prices including Republic Iron & Steel, Swans Roebuck, etc.

Le prix des œufs fléchit

Montréal, le 30 novembre. — Tandis que le marché des œufs frais ici n'indique pas de changements prononcés depuis la semaine dernière, il y a une légère tendance pour que les valeurs soient moins élevées. Les arrivages locaux ont peut-être augmenté un peu au cours de la semaine mais pas suffisamment pour influencer le marché. Il y a assez de provisions d'œufs de la Colombie-Anglaise pour répondre à la demande, en général, et la proportion des Extras de Poulettes dans les arrivages de la Colombie-Anglaise augmente. Les œufs de cette catégorie ne se sont pas très bien vendus aux prix précédents et il est évident que l'amélioration constatée sur le marché des œufs frais concerne cette catégorie. Toutefois, les Extras de Poulettes sont maintenant offerts en vente par des organisations de magasins de détail et à la suite d'une autre réduction dans les prix, on s'attend à ce qu'ils se vendent mieux, en général, à l'avenir. Les œufs de la Colombie-Anglaise sont offerts au comptant aujourd'hui aux prix suivants: Extras 63-64 cts, Premiers, 57 cts, Extras de Poulettes, 52 cts. Les prix des œufs frais aux détaillants sont variables. Il

PERMISSION D'EMPRUNT ACCORDEE PAR LE R. P. GENERAL DES FRANCISCAINS A LA PROVINCE DE HONGRIE

EN VERTU des facultés accordées par Notre Saint Père, la Sacrée Congrégation des Religieux, le R. P. Général de l'Ordre des Franciscains, a autorisé le R. P. Général de la Province de Hongrie, à contracter un emprunt de 1,300,000 dollars canadiens, pour la construction d'un monastère, d'un séminaire théologique, et d'autres établissements religieux. — L'emprunt est contracté dans le but de promouvoir les intérêts généraux de cette Province religieuse et il constitue en plus une obligation directe de l'Ordre des Franciscains pour la Province St-Jean Capistran.

La Corporation des Obligations Municipales Limitée. 116, Côte de la Montagne, QUEBEC. Téléphone 24632. Dubé, LeBlond & Compagnie Incorporée. 17, rue St-Jacques, QUEBEC. Téléphone 2-3705. Jos Morency Limitée. 81, rue St-Pierre, QUEBEC. Téléphone 2-3332. RENDEMENT: 6.20%.

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN A FAIT UNE BELLE LUTTE (Par X.-E. Narbonne)

Le Canadien est descendu d'un cran dans le classement des équipes de la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale hier soir à la suite de sa défaite aux mains de nos deux clubs locaux fut la plus belle, la plus intéressante et la plus émouvante exhibition de notre sport national donnée cette saison et les spectateurs en ont sûrement eu pour leur argent.

La joute fut serrée comme d'habitude l'indiquent le résultat final mais quoique battu le Canadien n'est nullement humilié par son échec d'hier soir car en toute justice pour le Bleu Blanc Rouge nous devons dire que c'est la guigne qui a vaincu les hommes de Cecil Hart.

Dans la première période le Canadien s'est fait battre par les Marrons car du commencement à la fin les protégés du syndicat Cattarinich-Letourneau-Dandurand se sont montrés supérieurs à leurs rivaux mais la chance fut contre eux et ils durent laisser la glace pour le repos réglementaire sur un pied d'égalité avec le Montréal à la suite du point enregistré de brillante façon par Babe Siebert à la fin de cette manche initiale. Le coup de Siebert fut de toute beauté car après avoir enlevé la rondelle à nos avants il l'envoya dans le filet de la défense et parvint à déjouer tous ses adversaires et à prendre Hainsworth en défaut.

La deuxième période fut à l'avantage des joueurs de M. James Stracan car au cours de ces vingt minutes le jeu fut presque constamment porté dans le territoire du Bleu Blanc Rouge et malgré que deux points eussent été enregistrés par le Montréal le gardien des buts du Canadien dut se dépenser sans compter et sans succès à tenir le résultat aurait été plus élevé. Stewart se distingua au cours de cette période comme il s'est mis en évidence dans la manche finale car le centre du Montréal compta trois points pour son club dans la joute d'hier et nous devons dire qu'il fut l'étoile de la partie. Nelson excelle surtout à se bien placer près des buts ennemis et à intercepter les passes qui lui sont faites. Lorsque Siebert fit une passe à Stewart qui marqua le deuxième point des Marrons le but exploité de Stewart car le centre du club anglais venait d'exécuter le plus beau coup de la saison. Siebert poussa la rondelle avec force vers les filets de Hainsworth alors que Nelson se trouvait à quelques pieds des buts du Canadien et il augmenta la vitesse de la rondelle en la frappant au passage. Le caoutchouc alla se loger dans les buts de Hainsworth avant que celui-ci put la voir passer.

Babe Siebert, Dave Trotter et Phil Walsh ont joué une partie sensationnelle. Siebert fut dangereux au commencement à la fin et réussit à compter un point et aida Stewart à déjouer Hainsworth en deux autres circonstances. Dave Trotter fit de belles courses et manqua le filet en plusieurs circonstances dans sa trop grande confiance de compter. Le substitut de Clint Benedict a fait des merveilles dans les buts et il est en partie responsable de la défaite du Bleu Blanc Rouge.

Du côté du Canadien, Morenz, Mantha et Joliat furent les plus en évidence et sans la guigne qui s'est avouée au classement après Morenz et Mantha le Bleu Blanc Rouge serait aujourd'hui en deuxième position dans le classement des équipes.

La joute ne fut pas brutale grâce à la façon dont l'arbitre Cooper Smeaton a dirigé la partie en compagnie de Jean Sauvé. L'arbitre-en-chef de la ligue a réuni les joueurs des équipes au centre de la glace avant le commencement des hostilités et leur a fait comprendre qu'il ne tolérerait aucune infraction aux règlements et lorsque le jeu commença il sévit à la moindre infraction et neuf punitions furent infligées dans la période initiale avec un total de dix-sept pour toute la partie. Les arbitres se montrèrent impartiaux et nous n'avons que des félicitations à leur offrir pour la façon dont ils ont dirigé cette partie. Si Mallinson et Heffernan avaient agi de cette façon lors du match Boston-Montréal nous aurions pas été témoins des attaques si anti-sportives contre Shore par Siebert et Trotter.

Le manque d'espace nous oblige d'être bref, mais nous ajouterons que le Montréal peut se compter chanceux d'avoir triomphé du Canadien hier soir car le Bleu Blanc Rouge s'est montré dangereux dans les dernières minutes de la période de finale et nos Habitants n'ont pas à rougir de l'échec subi tandis que les Marrons doivent être fiers du succès remporté pour la deuxième fois cette saison contre l'équipe qui représente l'élément canadien-français dans le circuit du président Calder.

Alignement des équipes:

MONTREAL
Walsh but
Boucher déf.
Dutton déf.
Stewart centre
Smith aile
Siebert aile

CANADIEN
Hainsworth but
S. Mantha déf.
Burke déf.
Morenz centre
Wassie aile
Joliat

Substituts:

Montréal: Munro, Trotter, Robinson, Wilcox, Phillips, Northcott.
Canadien: Mondou, Leduc, Lépine, Larochelle, Fraser, Geo. Mantha, Carson.

Arbitres: Cooper Smeaton et Jean Sauvé.

Sommaire:

Première période
1.—Canadien, Morenz 5.01
2.—Montréal, Siebert 3.46
Punitions: Smith 2, Stewart 2, Mantha, Trotter, Mondou, Joliat, Siebert.

2.—Ottawa, Lamb 13.05
3.—Ottawa, Touhey 1.40
3.—Toronto, Cotton 3.35
Punitions: Bailey, Cotton, Blair, Art. Smith et Connor.

2e période
4.—Ottawa, Finnigan 2.55
5.—Ottawa, Touhey 1.50
6.—Ottawa, Finnigan 3.55
7.—Ottawa, Clancy 3.15
Punitions: Lamb, Clancy 2, Horner, Cotton, Shields.

3e période
8.—Ottawa, H. Kirena 4.05
9.—Ottawa, Lamb 4.40
10.—Ottawa, Clancy 3.15

Le rapport soumis aux membres indique un déficit très élevé

Tel que nous l'annoncions en premier il a environ deux semaines le rapport annuel de l'Association Athlétique d'Amateurs National indique un déficit de plus de douze mille dollars ou pour être exact \$12,976.37, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1929. Ce rapport sera étudié par les membres à l'assemblée annuelle qui aura lieu mercredi soir prochain, le 11 décembre, à la palestra de la rue Cherrier.

Nous nous dispenserons de faire d'autres commentaires et nous nous limiterons à reproduire le rapport tel que présenté aux membres:

BILAN DU 30 SEPTEMBRE 1929

| ACTIF | |
|---|--------------|
| Argent en banque et en mains | 779.27 |
| Débiteurs divers et billets promissaires (moins réserve pour comptes douteux) | 2,020.17 |
| V. O. Reed | 4,594.00 |
| Effets mobiliers d'après inventaire | 28,803.13 |
| Immeuble, palaestre, rue Cherrier | 337,208.12 |
| Dépenses payées par anticipation | 510.00 |
| | \$373,912.69 |
| PASSIF | |
| Créanciers divers et billets promissaires | \$12,693.14 |
| Emprunts de banque | 24,100.00 |
| Hypothèque sur palaestre, rue Cherrier | 109,055.11 |
| Hypothèque sur palaestre, rue Cherrier, (versements échus) | 7,171.66 |
| Capital | 220,562.78 |
| | \$373,912.69 |

Certifié exact.
J.-D. LEGAULT, administrateur général Pro-tem.
L.-G. BISSONNETTE, vérificateur.

J'ai examiné et vérifié les livres et les comptes de l'Association athlétique d'Amateurs National pour l'exercice terminé le 30 septembre 1929 et je certifie que le bilan ci-dessus ainsi que les états et annexes sont dressés dans mon opinion de manière à faire voir le résultat des opérations de l'année ainsi que la position financière de l'Association à la date du 30 septembre 1929 du mieux que j'ai pu m'en rendre compte par les renseignements et les explications qui m'ont été données et d'après ce qu'indiquent les livres.

P.-A. GAGNON, comptable agréé, vérificateur.

— Montréal, le 9 novembre 1929.

COMPTE DE REVENUS ET DEPENSES
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 1929.

| ASSOCIATION | Revenus | Dépenses | Excédent | Surplus |
|---|-------------|-------------|----------|-------------|
| Membres à vie | \$1,130.00 | | | |
| Membres actifs | 5,238.25 | | | 3,548.00 |
| Membres associés | | | | |
| Dépenses Maison neuve | | \$ 364.14 | | |
| Recettes et dépenses occasion de caisses | 5.84 | 438.00 | | |
| Recettes et dépenses location de la salle | 1,620.00 | 2,330.00 | | |
| Recettes et dépenses, annuelle sportif | 773.45 | 621.23 | | |
| Rafla de couvertures | | 75.00 | | |
| Salaires de bureau | 6,530.00 | | | |
| Salaires palaestre | 4,620.00 | | | |
| Frais généraux palaestre | 2,184.13 | | | |
| Salaires de bureau | 2,794.45 | | | |
| Chauffage | 2,673.29 | | | |
| Lumière et pouvoir | 1,443.59 | | | |
| Assurances | 460.00 | | | |
| Taxes d'eau | 354.00 | | | |
| Recettes et dépenses, Kermesse | 3,676.62 | 7,208.42 | | |
| Recettes et dépenses, tirage d'auto | 1,062.00 | 1,369.87 | | |
| Soyer, restaurant | | 450.00 | | |
| Commission, recrutement | 24.75 | | | |
| Impressions, papeterie et timbres | 208.26 | | | |
| Reparations et entretien, palaestre | 1,763.15 | | | |
| Souscriptions | 372.89 | 312.68 | | |
| Souscriptions | 344.60 | 150.00 | | |
| La Raquette | 131.21 | 140.40 | | |
| Dépréciation sur effets mobiliers | 336.73 | | | |
| DEFICIT | | \$12,976.37 | | \$12,976.37 |
| | \$36,286.19 | \$36,286.19 | | |

| BILLARDS ET POOLS | Revenus | Dépenses | Excédent | Surplus |
|-----------------------------|------------|------------|----------|---------|
| Recettes | 1,938.75 | | | |
| Location des caisses | 190.00 | 20.50 | | |
| Dépenses générales | 810.00 | | | |
| Salaires | 12.00 | | | |
| Dépréciation sur équipement | 937.65 | | | |
| SURPLUS | | | | \$37.65 |
| | \$1,050.25 | \$1,050.25 | | |

| PISCINE | Revenus | Dépenses | Excédent | Surplus |
|-----------------------------|-------------|-------------|----------|---------|
| Recettes | \$ 3,874.25 | | | |
| Paniers | 218.00 | | | |
| Dépenses générales | \$ 1,118.35 | | | |
| Salaires | 3,083.00 | | | |
| Dépréciation sur équipement | 35.10 | | | |
| DEFICIT | | 140.20 | | 140.20 |
| | \$ 4,234.45 | \$ 4,234.45 | | |

| GYMNASSE | Revenus | Dépenses | Excédent | Surplus |
|-----------------------------|-------------|-------------|----------|---------------|
| Boxe | \$ 676.75 | 795.70 | | |
| Dépenses baïlle au mur | 35.40 | | | |
| Location gymnase | 176.50 | 417.45 | | |
| Entretien | 159.30 | 33.00 | | |
| Lutte | 254.95 | 353.25 | | |
| Tennis | 65.63 | | | |
| Dépenses générales, gymnase | 2,332.00 | | | |
| Salaires | 77.50 | | | |
| Ballon aux paniers | 153.80 | | | |
| Dépréciation sur équipement | | 2,260.99 | | 2,260.99 |
| DEFICIT | | \$ 3,091.89 | | \$ 3,091.89 |
| | \$ 3,091.89 | \$ 3,091.89 | | \$ 153,377.56 |

COMPTE CAPITAL
Au crédit le 30 septembre 1928 \$233,233.52
Moins déficit net de l'année 12,670.74
NOUVEAU CAPITAL LE 30 SEPTEMBRE 1929 \$220,562.78

Deuxième période
3.—Montréal, Stewart 6.35
4.—Canadien, Morenz 10.06
5.—Montréal, Stewart25
Punitions: Burke, Dutton, Leduc, Phillips.

Troisième période
6.—Montréal, Munro 4.10
7.—Montréal, Stewart 6.25
8.—Canadien, Mantha 3.30
9.—Canadien, Joliat 1.48
Punitions: Trotter, Wassie, Leduc, Smith.

LES LEAFS DECLASSÉS

Ottawa, 6. — Les Sénateurs ont conservé leur avantage dans la course au championnat de la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale, en remportant une victoire facile contre les Leafs de Toronto hier soir alors que les hommes de Newsy Lalonde ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 9 à 2.

Le jeu ne fut pas très intéressant mais par contre il fut très rude et au cours de la troisième période Joe Lamb et Harold Cotton se permirent de fournir une exhibition de boxe qui leur valurent une punition majeure.

Composition des équipes:

Chabot but
Art. Smith défense
Day défense
Blair centre
Bailey avant
Cox avant
Subs. Toronto: Cotton, Conacher, Primeau, Horner, Brydson, Grant, Duncan et Pettinger.
Subs. Ottawa: Nighbor, Shields, Touhey, Connors, Grosvenor et W. Kilrea.

Arbitres: George Mallinson et L. Berlinguet.

SOMMAIRE
1ère période
1.—Ottawa, Lamb 13.05
2.—Ottawa, Touhey 1.40
3.—Toronto, Cotton 3.35
Punitions: Bailey, Cotton, Blair, Art. Smith et Connor.

2e période
4.—Ottawa, Finnigan 2.55
5.—Ottawa, Touhey 1.50
6.—Ottawa, Finnigan 3.55
7.—Ottawa, Clancy 3.15
Punitions: Lamb, Clancy 2, Horner, Cotton, Shields.

3e période
8.—Ottawa, H. Kirena 4.05
9.—Ottawa, Lamb 4.40
10.—Ottawa, Clancy 3.15

FORUM WILBANK 6131
SAMEDI 7 DECEMBRE A 8 H. 39 P.M.
Ottawa vs Montréal
Sièges réservés du cercle, maintenant en vente à \$10. Taxe incluse.

LES PIRATES SONT DEFAITS

Pittsburg, 6. — Les Pirates ont subi un nouvel échec hier soir dans les séries de la Ligue Nationale de hockey lorsqu'ils ont été défaits par les Esperviers Noirs de Chicago par un résultat final de 5 à 2.

La défense des locaux fut très faible et la tenue de Miller dans les buts des Pirates fut pitoyable.

Composition des équipes:

Pittsburg: Miller but, Smith défense, McKinnon défense, Frederickson centre, Miks avant, Darragh avant, Briden sib, Lowery sib, McCaffrey sib, Jarvis sib, Barton sib, White sib, Mannes sib.

Chicago: Gardner but, Taylor défense, Dutkowski défense, Cooke centre, Miller avant, Ingram avant, Abel sib, Arbour sib, Gottselig sib, Couture sib, Somers sib, Burns sib, March sib, Ripley sib, Wentworth sib.

Arbitres: Corbeau et Denenny.

SOMMAIRE
Première période
1.—Chicago, Wentworth 17.40
Deuxième période
2.—Chicago, Ingram 8.05
Punitions: Frederickson, Taylor, Smith.

Troisième période
3.—Chicago, Burns (Dutkowski) 6.15
4.—Chicago, Gottselig 6.11
5.—Chicago, Somers57
6.—Pittsburg, Lowrey (Mills) 4.02
7.—Pittsburg, Lowrey (Mills) .28
Punitions: E. Miller, Lowrey, Ingram, Miks, Taylor.

LA LIGUE DE HOCKEY STARR

Ce soir à 8 h. cette nouvelle ligue de hockey Starr fera l'ouverture officielle de sa saison. La première partie au programme mettra aux prises le club Lafleur contre la vaillante équipe du Canadien Montgometry. Le club Saint-Eusèbe fera face au Saint-François-Xavier, Jr. Les partisans de ces deux clubs seront très nombreux ce soir à l'Arena Mont-Royal, pour aider leurs favoris à la victoire. Le club de la soirée sera le Rutherford contre l'équipe des Souds-Muets: le Saint-Viateur.

Ce programme ne manquera certainement pas d'intérêt. Le club des Millionnaires y sera bien représenté. Entre chaque partie, il y aura des exhibitions de vitesse sur patins par Léopold Sylvestre, Louis-Philippe Marcoux, Charlemagne Léveillé et Alfred Tourville.

Voici l'alignement des clubs pour ce soir:

PREMIERE PARTIE

LAFLEUR but
Howe défense
Griffiths défense
Phelan défense
A. Boulet centre
Pilon aile
Corbel aile
Gendron subs.
Leduc subs.
Leeson subs.
Durocher subs.
R. Boulet subs.
Laforce subs.

CANADIEN
Lafranchise but
St-Vincent défense
Lavigne défense
Furlong centre
Larivée aile
Lauzon aile
Charest subs.
Lauzon subs.
C. Villeneuve subs.
Pelletier subs.
E. Villeneuve subs.
Morissette subs.
McLean subs.

DEUXIEME PARTIE

ST-EUSEBE but
Allard défense
Hébert défense
Cadotte défense
Otteau centre
Couture aile
Bengal aile
Dufresne subs.
Asselin subs.
Hudon subs.
Bilodeau subs.

S.-F.-XAVIER
Guimond but
Beleuherme défense
Duchesne défense
Archambault centre
Gingras aile
McDuff aile
Farquhar subs.
Benoit subs.
Lamer subs.
Durant subs.
Morin subs.

TROISIEME PARTIE

RUTHERFORD but
Sennett défense
F. McCormack défense
Tucker défense
Hodges centre
Couture aile
G. McCormack aile
Pedder subs.
Travers subs.
Hughes subs.
McCauley subs.
Laroque subs.
Adams subs.

ST-VIATEUR
Tardif but
A. Caron défense
Jasmin défense
Dupuy centre
Gratton aile
D. Gratton aile
Bergerson subs.
Picoette subs.
D. Caron subs.
Delaney subs.
Bélanger subs.
Lavelle subs.

Joueurs de hockey canadiens en Europe

L'équipe canadienne de hockey de la Canada Cycle and Motor Co. de Toronto, qui s'est distinguée en remportant une série de victoires dans sa ligue et se mesurera avec des équipes de Grande-Bretagne et du continent européen, afin d'ajouter de nouveaux lauriers à son blason, est passée hier soir par la gare Windsor, du Pacifique Canadien, en route pour St-Jean, N.-B. Elle quittera ce port aujourd'hui même sur le paquebot Duchess d'Atoll, du Pacifique Canadien, pour aller rencontrer les meilleures équipes du continent européen.

La première partie se jouera à Londres le 17 décembre. De là, les joueurs se rendront à Berlin où ils joueront deux parties les 20 et 22 décembre. Ils feront ensuite une rapide tournée de l'Europe et donneront des exhibitions là où ils s'arrêteront.

Pendant leur tournée en Europe, ces sportsmen seront sous la direction de M. D. L. Allan, assistant-gérant des ventes et de la publicité à la Canada Cycle and Motor Co.

La date des réunions

Toronto, 6. — La Canadian Racing Association a tenu ces jours derniers son assemblée afin de choisir les dates des réunions qui auront lieu l'été prochain sur les différentes pistes de courses. Voici les dates qui ont été accordées:

Ontario Jockey Club, Woodbine Park, Toronto: 17 au 24 mai; Thorncliffe Park Racing & Breeding Association, Toronto: 27 mai au 3 juin; Connaught Park Jockey Club, Ottawa: 5 au 12 juin; Hamilton Jockey Club, Blue Bonnets: 11 au 21 juin; Hamilton Jockey Club: 24 juin au 1er juillet; Niagara Racing Association Fort Erie: 3 au 10 juillet; Connaught Park Jockey Club, Ottawa: 12 au 19 juillet; Dorval Jockey Club, Montréal: 19 au 26 juillet; Hamilton Jockey Club: 30 juillet au 6 août; Niagara Racing Association, Fort Erie: 9 au 16 août; Dorval Jockey Club, Montréal: 16 au 23 août; Montréal Jockey Club, Blue Bonnets: 26 août au 2 septembre; Thorncliffe Park Racing and Breeding Association, Toronto: 6 au 13 septembre; Ontario Jockey Club, Woodbine Park.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait LaFontaine

Notaire Harbord 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
16 rue St-Jacques, est. Montréal

Professeur Tél. Uptown 4983
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C. I.E.
Bachelier es-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, secondaires
1448 SHERBROOKE OUEST

LA RADIO

Concerts de vendredi
ORCHESTRE DE ROCHESTER, 3.15, WJZ. — L'orchestre philharmonique de Rochester est sous la direction d'Eugene Goossens. Ouverture, de "Land of the Mountain and Flood", de McCunn; Concerto pour orgue et orch., de Haendel; Symphonie No 6, de Glazounov.

NOIR ET OR, 6.00, WEAF. — Sélection, de "The Flying Dutchman", de Wagner; Contes de fée, de Grethainoff; Sélection, de La sorcière du Nil, de Herbert; Danse, de "The Bartered Bride", de Smetana.

GENERAL ELECTRIC, 8.00, WGY. HEURE DE LA CITE, 8.00, WEAF. — A une rose sauvage, de MacDowell; Sélections, de "Funny Face", de Gershwin; Danses persanes, de Gairaud; Prélude en sol mineur, de Rachmaninoff; Rhapsodie norvégienne, de Schytte; Roses, de Moret, PHILCO, 9.30, WJZ. — La scène première de l'acte II, de Naughty Varietta, opéra comique de Victor Herbert, sera chanté par Jessica Draggonette, soprano, et Robert Simmons, ténor, avec le concours d'une troupe sous la direction de Harold Sanford et irradié par le théâtre Philco.

Programme de vendredi

CKAK, 411m. Montréal.
11.30—Ouverture de la bourse.
12.00—Carillon de la Tour de la Paix à Ottawa.
4.30—Fermeture de la bourse.
6.00—Heure de musique Columbia.
7.00—A être annoncé.
7.30—Programme du studio.
8.30—Programme musical.
9.00—Programme du studio.
9.30—C.F.C.F., 291m. Montréal.
12.20—Bourse.
12.30—Orch. de concert.
3.00—Matinée musicale.
4.00—Programme musical.
5.00—Gramophone.
6.00—Heure de musique Twilight.
7.00—Bourse.
7.10—Causerie du prof. E. E. Adair, sur le Canada français.
8.45—Orch. de concert.
9.00—Heure de musique de Stephen Fournier.
10.00—Concert.
11.00—Résultat final du hockey.
11.00—Orch. de l'hôtel Mont-Royal.

Nous Réparons les Radios de toutes marques RADIO SERVICE Regd.
1237 Square Phillips
Tél. Lancaster 7709

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No D-57681

Cour Supérieure
Dame Bessie Epper, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens d'Albert Steinfield, marchand du même endroit, Demanderesse.
— vs — Défendeur, Légit Albert Steinfield.
Une action en séparation de biens a été intentée contre le défendeur le 25ème jour de novembre 1929.
procureurs de la demanderesse, Montréal, 25 novembre 1929.

Avis Public
Avis public est par les présentes d'une décade, des cité et district de Montréal, et actuellement de Binghamton, New-York, s'adressera à la Légation, à la prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Collège des Médecins et des Chirurgiens de la Province de Québec à admettre à la pratique de la médecine, Montmagny, le 19 novembre 1929.
Les procureurs du demandeur, LAPLAMME & PARE.

Chaine Columbia

HEURE GULBRANSEN, 9.30, W.A.B.C. — Ouverture, "Rhapsodie du



M. ARMAND GAUTHIER, bachelier canadien-français, de Montréal, chantera ce soir, à 10 heures 30, au poste WTIC, Harford, Conn., sous les auspices de la Travelers Insurance Co.

CONFORT

Que ce soit pour un mois ou une journée — pour une nuit ou une semaine — peu importe, vous serez parfaitement confortablement installé au **Hôtel Royal York**. Plus de 1,000 chambres, à prix réduits — cinq restaurants servant des repas pour toutes les bourses — orchestre de concert dirigé par Rex Battle — orchestre de danse dirigé par Fred Culley — votre courrier apporté à votre chambre. Et toujours ce service courtin, efficace, d'un val au hôtel du Pacifique Canadien la faveur des voyageurs de toutes les parties du monde.

Salles d'attente toujours disponibles
RACCOMMODER AVEC LA GARE
UNION PAR PARAGS SOUTERRAIN

LE ROYAL YORK
TORONTO
Le Plus Grand Hôtel de l'Empire Britannique
UN HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN

Les Hommes d'affaires du nord

LE BANQUET ANNUEL DE CETTE ASSOCIATION, HIER SOIR

Le banquet annuel de l'Association des hommes d'affaires du Nord offert à l'hôtel Place Viger, hier soir, a remporté un succès dont les membres peuvent être fiers.

Le président, M. Georges-H. Robert, a fait ressortir au cours de ses remarques au programme, que tous les membres de l'association entendent faire de celle-ci la plus puissante et la plus pratique en mettant bien en pratique leur devise: "Se rencontrer pour se mieux connaître".

Le maire Camille Houde a félicité les hommes d'affaires du nord de l'esprit de civisme qu'ils s'efforcent de développer dans leur association.

MM. J.-G. Bélanger, le maire Houde, J. Guilbault, Me Armand Houle et Me Antonio Allard ont successivement répondu aux saluts: l'association, notre ville, le commerce, la presse et les dames.

A la table d'honneur avaient pris place: MM. Georges-H. Robert, président de l'association, le maire Camille Houde, le juge Amédée Monet, le Dr A. Denis, Aldéric Blain, le Dr Ernest Poulin, les chevaliers J.-Y. Legault, Vallée et Lesage, MM. J.-G. Bélanger, J. Guilbault, André Fouteux, Armand Houle, Antonio Allard et quelques autres.

Une ligue d'électeurs honnêtes

M. C. H. CAHAN SIGNALA LE CAS DES "TELEGRAPHES" DANS SA CIRSCRIPTION ELECTORALE

M. C. H. Cahan, député de St-Laurent-St-Georges, a rencontré un groupe de ses électeurs hier soir à l'hôtel Windsor. M. Cahan veut former ce qu'il appelle "La fraternité des électeurs honnêtes".

Cet état de choses provient du fait que la population du quartier est très changeante. Au mois de mai dernier il y a eu 5,000 déménagements dans le quartier.

M. Cahan veut prendre les mesures nécessaires pour empêcher la corruption électorale. Il a tenu une autre réunion à l'hôtel Windsor pour les électeurs et a fait remarquer que le vote féminin dépassait le vote masculin.

Les banquiers américains et le crédit

Washington, 6 (S. P. A.). — M. John A. Lunsdale, de Saint-Louis, président de l'American Bankers Association, a déclaré hier à une conférence d'affaires que le crédit sera considérable pour la construction et l'expansion du commerce légitime.

Les banques sont solidement établies et la suppression de crédit qui menaçait les emprunteurs de la Banque d'Amérique ne se produira pas cette fois-ci.

LE DÉSASTRE DE TERRE-NEUVE

DIX MILLE PERSONNES AFFECTÉES. UN MILLION DE DÉGÂTS. — VINGT-SEPT PERTES DE VIE.

Le colonel E. M. Renouf, de Montréal, a reçu le message suivant de sir Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, en date du 4 décembre sur le désastre produit par le récent tremblement de terre dans ce territoire:

"On rapporte officiellement que dix mille personnes habitant dans un rayon de soixante milles de la côte de Terre-Neuve ont été affectées par le raz de marée qui a balayé la côte sud. Les pertes de vie sont de vingt-sept: neuf femmes, trois hommes et quinze enfants. Les dommages s'élevaient à plus d'un million de dollars. Le pire dommage est la destruction totale des appareils de pêche, des quais, des magasins et des maisons. Des centaines de pêcheurs se trouvent par le fait même ruinés."

Le Board of Trade de Montréal a organisé un comité de citoyens montréalais qui s'occupera de prélever une souscription.

Ceux qui veulent dès maintenant contribuer au secours des sinistrés sont priés d'envoyer leur chèque à M. Norman T. Dawes, Board of Trade, Montréal.

Les véhicules hippomobiles et les routes d'hiver

Toronto, 6 (S. P. C.). — Les conseillers de comité se sont réunis hier à Sarnia et Stratford. Ils ont déclaré que le coût élevé pour l'entretien des chemins d'hiver ruine le cultivateur et empêche d'utiliser ses voitures d'hiver, trains, etc.

M. W.-A. Roach, du comité de Perth, déclare que le gouvernement provincial a apparemment oublié qu'il existe encore des voitures à chevaux. L'enlèvement de la neige rend la circulation également impossible pour les trains et voitures. Le conseil demandera au gouvernement qu'il emploie des rouleaux pour écraser la neige sur le chemin au lieu de charreuses qui l'enlèvent.

Heureuse expansion de l'hôtel Lasalle

LE CARACTÈRE PARTICULIER DES NOUVELLES AILES EN FAIT UN EDIFICE DES PLUS MODERNES.

Le nouvel agrandissement de l'hôtel Lasalle Appartement, rue Drummond, est un fait qui mérite d'être signalé, car la popularité de cet édifice, que l'on considère comme l'un des quatre grands hôtels de la métropole, augmente avec sa constante expansion.

Les nouvelles ailes, qui comprennent vingt suites, sont entièrement à l'épreuve du feu. Elles comportent pour la plupart une chambre à coucher, un boudoir et une chambre de bain.

Pour accommoder les clients qui vivent à l'hôtel aussi bien que les personnes qui ne sont que de passage, le rez-de-chaussée, possède plusieurs salles à dîner dont le caractère privé offre beaucoup d'avantages et d'attraits. Le salon de coiffure, le salon de beauté, les salles de repos se trouvent sur le même plancher. Enfin, le "Grill", qui a rendu l'hôtel célèbre, s'étend à travers des foyers spacieux et attrayants.

La tempête d'hier dans les Iles Britanniques

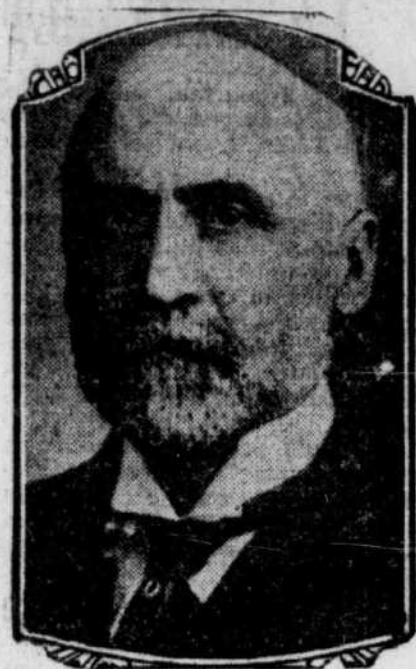
Londres, 6 (S. P. A.). — Une tempête d'une exceptionnelle violence a fait rage sur la Grande-Bretagne hier. Elle a causé le naufrage du vapeur "Frances Duncan", qui a sombré avec seize hommes d'équipage. Dans tout le pays, les dommages sont énormes.

Le vent a soufflé à cent milles à l'heure à certains endroits. Des pluies torrentielles ont aggravé les inondations dont souffrait déjà le pays de Galles.

Toute la journée le service aérien Londres-Paris a été interrompu. La navigation du Pas de Calais s'est trouvée désorganisée.

La nouvelle aile de l'hôtel Empress

Victoria, 6 — L'ouverture de la nouvelle aile construite à l'hôtel Empress, du Pacifique Canadien, à Victoria, au coût de \$3,000,000, se fera officiellement le 21 décembre. L'hôtel possède maintenant six cents chambres, doublant pratiquement sa facilité de logement.



JOHN MURRAY CLARK, un des avocats les plus marquants d'Ontario, est décédé à l'âge de 70 ans après une longue maladie.

La nationalisation de la radio au Canada

La Canadian Chamber of Commerce vient d'envoyer à 179 chambres de commerce à travers le pays un questionnaire sur la radiophonie auquel elle leur demande de répondre.

La Canadian Chamber of Commerce désire avoir l'opinion des hommes d'affaires et industriels canadiens sur les recommandations de la commission royale de la radiodiffusion qui proposent au gouvernement canadien le régime de la nationalisation.

Le résultat de cette enquête sera présenté au cabinet fédéral avant la prochaine session du parlement.

La protection du poisson et du gibier

Le 71e dîner annuel de l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et du Gibier, incorporée, aura lieu, demain soir à 7h. 30, à l'hôtel Windsor. L'invité d'honneur sera M. Hector Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries de la province de Québec. M. John S. Hall, président de l'Association, présidera le dîner en présence des officiers, des directeurs et des membres des sections locales. Il n'y aura que trois saluts: le Roi, nos invités et la Province. Il y aura programme musical par l'orchestre du Canadien National, sous la direction de M. T. E. Jackson, et les quatuor de Théo. Lanctôt et ses troubadours de Hull. Il y aura aussi présentation de deux films.

Beaudry subira un examen mental

Le juge Lacroix a accordé, hier après-midi, la demande de la Couronne dans le cas de J. S. A. Beaudry, huissier de la Cour Supérieure, qui subissait son procès pour avoir publié et mis en circulation des écrits blasphématoires. Me Bourassa, procureur de la Couronne, a demandé l'examen mental de l'accusé qu'il ne croit pas sain d'esprit. Beaudry a pris le chemin des cellules et il sera mis sous observation à la prison de Bordeaux d'ici le 19 décembre.

Tous les témoins de la poursuite ont comparu hier mais les témoins de la défense qu'on n'avait assignés que pour leur faire donner une opinion personnelle sur le contenu des circulaires envoyées par l'accusé, n'ont pas comparu, la poursuite s'étant opposée.

Il y a eu du brouhaha dans la cour lorsque Beaudry a été coffré. Les témoins de la défense ont foncé sur les détectives qui faisaient la cause contre l'accusé. Il a fallu que les constables provinciaux s'en mêlent pour faire cesser le tapage.

Le détective Tremblay a pu difficilement atteindre son automobile, les témoins voulant lui faire un mauvais parti. Il a dû exhiber sa plaque d'officier de police de même que ses confrères Colangelo et Bédard.

Appel de Nankin aux rebelles

Canton, 6 (S.P.A.) — Le gouvernement nationaliste de Nankin annonce à tous les chefs rebelles dans les provinces de Ho-Nan et de Hu-Pé que tous ceux qui se rendront aux forces nationalistes, garderont leurs postes tandis que chaque soldat recevra \$15 en or.

LES SOUVERAINS D'ITALIE AU VATICAN



La visite officielle des souverains d'Italie au Vatican, a eu lieu le 5 décembre. 1) Le roi d'Italie, Victor Emmanuel; 2) Le pape Pie XI; 3) La reine Helène.

chez Dupuis samedi

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny, St-Christophe - Plateau 5151

Cadeaux pratiques pour hommes

PLUS QUE 15 JOURS AVANT NOEL



Mouchoirs à initiales

Bord de couleur. Boîte contenant 3 mouchoirs. SPECIAL

1.00

Cravates pour hommes

.50

Le choix est des plus variés et deux ou trois de ces cravates, dans un carton fantaisie, feront le cadeau pratique et toujours apprécié. Variété de teintes et dessins RAYES, QUADRILLES, VAGUES, POINTELLES et autres.

Gants doublés

LA PAIRE

2.50

Gants en peau de chèvre, chaudement doublés de laine. Bouton-pression. Confection parfaite. Un pair de gants peut très bien s'offrir comme cadeau. Pointures: 7 1/2 à 10.

Foulards de soie

3.95

Modèle carré — Variété de nuances — Plusieurs du genre BANDANAS aussi dans différentes teintes. Un foulard se donne toujours avantageusement comme cadeau, et nous verrons à l'emballer dans un joli carton fantaisie.

DUPUIS FRÈRES — au rez-de-chaussée

IL NE RESTE PLUS QUE 15 JOURS D'ACHAT AVANT NOEL

Le Père Noël

Connait à fond tous les mystères du rayon des JOUETS — Il règne en maître dans ce ROYAUME DES PETITS. Venez, chers petits enfants, lui demander ce que vous désirez pour vos étrennes. Il vous remettra une bonbonnière-souvenir numérotée. Conservez-la car les numéros gagnants sont publiés dans nos annonces chaque semaine.

ENTREE05 AU SOUS-SOL

SPECIAL DU MATIN Au royaume des jouets

Petit lit et poupée

Lit sur roues — jolis décors fini émail, bleu ou crème. La fillette jublera de constater qu'un beau bébé, aux membres articulés, se trouve dans le petit lit. Elle a de beaux cheveux et elle mesure 20 pouces de longueur. Voilà un jouet rêvé par toutes les petites filles... TANT QU'IL Y EN AURA, les 2 articles —

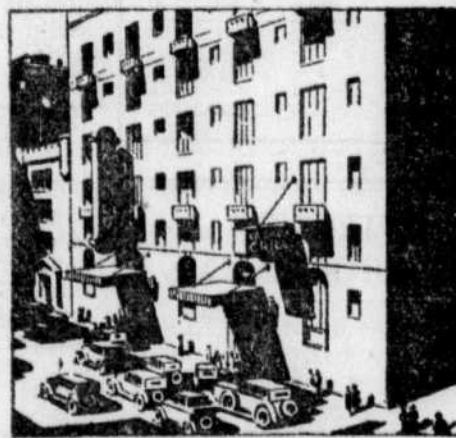
3.95

VENEZ DE BONNE HEURE DUPUIS FRÈRES — au troisième

LE SEUL HOTEL-APPARTEMENT A MONTREAL

OUVERTURE

DE L'AILE NOUVELLE



Hôtel de LA SALLE

Un hôtel-résidence de calme dignité et de charmante simplicité. Taux très modiques durant la saison d'hiver.

Té d'annuité Dîner d'annuité Salles de banquets privées

RUES DRUMMOND et STE-CATHERINE, MONTREAL, U.P. 6020

Fête patronale chez les aveugles

C'est dimanche prochain le huit, à six heures du soir, que commença la fête organisée en commémoration du troisième anniversaire de fondation de l'Association Canadienne-française des aveugles, Inc., sous la présidence de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, président honoraire de l'Association.

Un programme des mieux appropriés pour la circonstance a été choisi par la direction: il y aura dîner, musique et chant par les membres de l'Association. Par conséquent, la fête est organisée exclusivement pour fournir une occasion de divertissements aux aveugles membres et autres aveugles qui sont en relation avec l'Association. Les aveugles de Montréal et de la banlieue sont cordialement invités à cette réunion, moyennant une carte d'entrée que l'on envoie gratuitement.

Tous les aveugles qui sont désireux de participer à cette fête sont priés de communiquer immédiatement avec le secrétaire général de l'œuvre, J.-W. Allard. Tél.: Calumet 9034 ou Calumet 7478F. (Communiqué)

La Montreal Stock Yards

Le contrat de construction des nouveaux bureaux de la Montreal Stock Yards a été accordé à Walter G. Hunt and Company Limited, de Montréal, déclare M. W. Walker, ingénieur de district du Canadien National. Les travaux ont été entrepris immédiatement.

L'édifice comportera deux étages avec un seul sol. Il mesurera 42 pieds de profondeur et 127 pieds de face. Les fondations seront faites en béton armé. La carcasse d'acier sera recouverte de brique. A l'intérieur se trouveront les bureaux de la compagnie, une chambre de repos pour les conducteurs de bestiaux, un restaurant et de l'espace à louer pour des bureaux.

Les Etats-Unis et le différend sino-russe

Washington, 6 (S.P.A.). — Le secrétaire d'Etat Stimson déclare que les Etats-Unis n'interviendront plus dans le différend sino-russe après la réponse du gouvernement américain à Moscou sur la note de ce dernier qui prétendit que l'intervention de M. Stimson n'était pas le fait d'une nation amie.

Festival de Noël

au cours d'une Croisière aux Antilles durant les Fêtes



"Duchess OF BEDFORD"

Joyeuse célébration de la Noël au début d'une croisière aux pays du soleil . . .

OUBLIEZ tous vos soucis! Embarquez-vous sur un palais flottant pour une croisière de rêve. La fête de Noël sera célébrée à bord selon les bonnes traditions d'autrefois. Chansons, canotiers, danses de folklore figureront au programme. On se réjouira, on fera bonne chère! L'artiste Randolph Crowe dirigera les choeurs, et les danses seront exécutées sous la direction d'un expert. Et tout cela se passera en mer, sous les cieux ensoleillés et au sein de l'atmosphère embaumée de la mer des Antilles! Votre bateau sera luxueux "Duchess of Bedford" (30,000 tonnes). Confortables cabines, ponts spacieux, tous les aménagements. Départ de New-York le 23 décembre, escales à Kingston, Cristobal, la Havane, Nassau . . . un voyage de 16 jours seulement.

Passes un Noël joyeux sous l'égide du

Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE au bureau des billets de la haute-ville, angle Ste-Catherine et Metcalfe, MARQUETTE 6282, ou à D. R. Kennedy, agent général, 201 rue Saint-Jacques, ouest, Montréal, PLATEAU 2281.

"Ayez toujours des chèques de voyage des Messageries du Pacifique Canadien. . . . Négociables partout"

Quinze marins périssent

Penzance, Angleterre 6 (S.P.A.) — Quinze marins du navire anglais Frances Duncan ont perdu la vie, hier, dans le naufrage de leur bateau, au cours d'une violente tempête.

La candidature de M. Ness

Québec, 6 (S. P. A.). — M. L.-A. Taschereau annonce qu'il n'a nullement reçu la nouvelle officielle de la candidature libérale de M. Robert Ness, dans Châteauguay-Huntingdon, pour le parlement fédéral. M. Ness est membre de la Commission du crédit rural et comme tel est payé par le gouvernement

fédéral. Il devrait démissionner avant de se porter candidat. M. Taschereau ne croit pas à la candidature de M. Ness.

Zogu est malade

Belgrade, Yougoslavie, 6 — Des dépêches de Tirana nous apprennent que la condition du roi Zogu d'Albanie est empirée. Depuis plusieurs mois Sa Majesté souffre d'une grave maladie de gorge. Deux médecins italiens sont partis pour se rendre au chevet du roi. On a nié la rumeur voulant que le roi ait été empoisonné; cependant, il est certain que c'est la mère de Sa Majesté qui prépare à celle-ci tous ses repas.